

cyberpresse.ca

# LA PRESSE

# OUF!

## PETITS PLAISIRS ET VRAIS DANGERS D'UNE CANICULE

PAGES A2 À A4



Marjorie Gaudiot a profité hier du soleil, au parc La Fontaine.

PHOTO MARCO CAMPANOZZI, LA PRESSE

### BOURSES

## ÇA MONTE, ÇA DESCEND

La volatilité des marchés vous inquiète ?  
Quelques trucs pour mieux dormir.

LA PRESSE AFFAIRES



### ENDETTEMENT

## AU DIABLE LES VACANCES

Soucieux de leurs finances et du prix de l'essence, des Québécois reportent leur pause estivale.

LA PRESSE AFFAIRES



PHOTOMONTAGE LA PRESSE

## SPIROU AU SECOURS DES BELGES

Le magazine bédé s'immisce dans la crise politique qui paralyse le pays.

PAGE A19



### INVESTISSEMENTS CHINOIS EN ALBERTA

## LES DEUX PIEDS DANS LE SABLE

L'empire du Milieu investit massivement dans l'exploitation des sables bitumineux.

LA PRESSE AFFAIRES

UN APPUI « INQUIÉTANT » PAGE A14

### PATRICK LAGACÉ



## MA PIERRE AU REIN

Une longue journée à l'hôpital. PAGE A5

### ACTUALITÉS

## AFFAIRE CLAUDE ROBINSON

## COÛTEUSE VICTOIRE

Le créateur plagié a reçu une bonne nouvelle hier. Et une mauvaise. PAGES A6 ET A7

ARIANE KROL FORUM PAGE A21



Une jeune Somalienne erre dans un camp, à Galkayo, au nord-ouest de la capitale Mogadiscio.

## LA SOMALIE CRIE FAMINE

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, appelle les pays donateurs à se mobiliser contre la famine en Somalie, précisant qu'il faudrait réunir 1,6 milliard de dollars sans délai.

NOTRE COMPTE RENDU EN PAGE A17

PHOTO REUTERS



Mon clin d'œil  
**STÉPHANE LAPORTE**  
Quel est le point commun entre la vague d'air chaud et la vague orange? Les deux font suer Gilles Duceppe.

Venez voir mon blogue!  
cyberpresse.ca/laporte

**DÉCOUVREZ NOS OFFRES SENSATIONNELLES !**

**LERENARD.CA**  
LE SITE DES ACHATS FUTÉS  
une exclusivité cyberpresse.ca PAGE A20



2450, boul. Chomedey  
450.682.1212  
www.bmwlaaval.com

Notre nouvelle salle de montre  
Voitures d'occasion vous ouvre ses portes

Groupe BMW MINI Laval  
Le plaisir commence ici.



## PREMIÈRE CANICULE DE L'ÉTÉ

# TEMPS CHAUD SUR LA VILLE

La première canicule de l'été frappe le Québec. Le mercure, qui a atteint hier 32 °C, devrait encore franchir la barre des 30 °C aujourd'hui et demain. Pendant que les tout-petits et les aînés cherchent un peu de fraîcheur, les glaciers, eux, font des affaires d'or.

ANABELLE NICOUD

L'été bat son plein et la chaleur s'installe sur le Québec. Les plages, parcs et autres jeux d'eau sont pris d'assaut par les Montréalais en quête de fraîcheur. La vague de chaleur se poursuivra jusqu'à demain, mais le soleil continuera de briller aussi pendant le week-end, selon les prévisions d'Environnement Canada.

En début d'après-midi, hier, la température approchait 32°C. Au parc Jean-Drapeau, la file d'attente, à l'entrée de la plage, s'allonge. Non loin de l'eau, avec sa filleule de 10 mois, Cynthia profite de la fraîcheur tout en regardant les nombreux enfants qui s'amuse. Avec un jeune enfant, dit-elle, les précautions sont de mise, mais le plaisir reste au rendez-vous: «C'est une excellente journée pour la plage!»

Tout sourire, Denis Lantin profitait du beau temps avec ses enfants. Son mot d'ordre pour les journées de canicule? «S'il y a un plan d'eau, on y va!» Les nuits chaudes ne l'inquiètent pas non plus puisqu'il a la climatisation à la maison. «On a meilleur caractère quand on dort au frais», dit-il en riant.

#### Retour à la normale demain

Autant garder le sourire, car il va faire de plus en plus chaud jusqu'au week-end,

avertit André Cantin, d'Environnement Canada. Aujourd'hui, la température grimpera jusqu'à 33°C. Avec l'humidité, la température ressentie sera de 44°C. Des orages pourraient se former en fin de journée. «La vague de chaleur continue jusqu'à vendredi à cause du fort vent sud-sud-ouest, qui pousse l'air chaud du centre des États-Unis sur l'Ontario et l'ouest du Québec», dit M. Cantin.

Dès demain, le vent du nord prendra le relais. L'humidité diminuera et les températures se rapprocheront des normales saisonnières au cours de la fin de semaine.

Avec une température moyenne de 22,8°C jusqu'à présent, le mois de juillet 2011 dépasse la moyenne habituelle (20,9°C). L'an dernier, toutefois, la moyenne des températures du mois de juillet s'était établie à 23°C.

#### Piscines

Les piscines publiques montréalaises ont annoncé la prolongation de leurs heures d'ouverture. C'est le cas notamment des populaires piscines Baldwin et Laurier, qui resteront ouvertes jusqu'à 21h ce soir.

La prudence reste de mise pendant cet épisode de chaleur, a rappelé la société de sauvetage, qui lance aujourd'hui une campagne de sensibilisation à l'échelle de la province.

Chaque montre Lange est unique.  
Comme les personnes qui la fabriquent.



A. LANGE & SÖHNE  
GLASHÜTTE I/SA

Il n'y a pas deux exemplaires de la LANGE 1 qui soient identiques. Car rien ne remplace la main de l'homme lors de la fabrication d'une montre A. Lange & Söhne. Seuls les maîtres-horlogers de Lange sont en mesure d'assembler parfaitement tous les composants. Et seuls des finisseurs expérimentés peuvent donner, chacun à leur manière, la dernière touche esthétique aux différentes pièces.

La LANGE 1. Exclusivement chez :

CHÂTEAU D'IVOIRE  
JOAILLIERS

2020, Rue de la Montagne • Montréal: (514) 845-4651 • sans-frais: 1-888-883-8283  
www.chateauivoire.com

## Les aînés vulnérables

ARIANE LACOURSIERE

Un verre de bière à la main, un immense chapeau orange attaché sous le menton pour éviter qu'il ne parte au vent, Liliane Lavoie était au frais, hier midi, à la Maison Juliette-Huot, à Oka. Comme une vingtaine de personnes âgées, cette ex-policier de 91 ans a bénéficié de l'aide des Petits Frères des pauvres pour quitter Montréal en pleine canicule et profiter de la brise du lac des Deux-Montagnes.

Quand on lui a demandé si elle était contente de ne pas être dans la chaleur montréalaise, M<sup>me</sup> Lavoie s'est exclamée: «Oh! mon Dieu, oui! On est bien,

ici. L'air circule et j'aime ça!»

Les personnes âgées isolées sont parmi les plus à risque par temps de canicule. L'an dernier, 100 personnes sont mortes, dont plusieurs aînés, pendant les grandes chaleurs. En 2003, en France, près de 15 000 personnes sont mortes pendant une canicule, dont la moitié étaient âgées de plus de 85 ans.

Toute l'année, les Petits Frères des pauvres travaillent à briser l'isolement des aînés. Plus de 400 personnes seules se trouvent sur leur liste de vigilance. Par temps de canicule, l'organisme les appelle toutes. «Si on sent que leur situation devient dangereuse, on les emmène quelques heures à notre siège social

climatisé et on les hydrate», a noté la directrice des Petits Frères des pauvres de Montréal, Lise Beaudoin.

Hier, une vingtaine d'aînés ont pique-niqué à Oka. À leur arrivée, on leur a offert un verre de bière ou de moût de pomme. Ils se sont ensuite assis à l'ombre des arbres centenaires, avec vue imprenable sur le lac des Deux-Montagnes. On leur a servi une salade César au poulet et un gâteau renversé aux petits fruits.

Blanche Pépin, 83 ans, discutait joyeusement avec Réjeanne Bigras, 82 ans. «Je suis veuve depuis un an. Une activité comme aujourd'hui, ça brise ma solitude», a dit M<sup>me</sup> Pépin. «Je n'ai pas si chaud, chez moi, à Montréal. Mais ça

### SOMMAIRE

|                    |                 |
|--------------------|-----------------|
| Amusez-vous!       | AFFAIRES 12     |
| Astrologie du jour | ARTS 13         |
| Bourses            | AFFAIRES 8 ET 9 |
| Décès              | AFFAIRES 11     |
| Forum              | A 21            |
| Horaire télévision | ARTS 12         |

|                  |             |
|------------------|-------------|
| Loteries         | A 16        |
| Monde            | A 17 À A 20 |
| Petites annonces | AFFAIRES 10 |
| Sudoku           | AFFAIRES 4  |
| Trait d'union    | ARTS 13     |

### Météo

Nuageux avec averses cessant en matinée, maximum 34, minimum 26. AFFAIRES 10

## PREMIÈRE CANICULE DE L'ÉTÉ



À la piscine  
Laurier, hier.  
PHOTO  
ANDRÉ PICHETTE,  
LA PRESSE



Megane Voghell déguste  
un cornet de crème glacée,  
avenue Laurier.

PHOTO  
MARCO CAMPANOZZI,  
LA PRESSE

LA CRÈME GLACÉE  
QUÉBÉCOISE A LA COTE

VINCENT BROUSSEAU-POULIOT

Pierre Morin aime les jours de canicule. « C'est le bonheur absolu pour un marchand de crème glacée. Une journée comme ça, je vais servir au moins 2000 clients », dit le propriétaire du Bilboquet, une institution de l'avenue Bernard, à Outremont.

Mais mis à part la canicule, la demi-douzaine de producteurs québécois de crème glacée ont une autre raison de sourire, ces temps-ci : leurs affaires se portent de mieux en mieux, au point où certains songent à exporter leurs produits au Mexique.

La Laiterie de Coaticook, peut-être le fabricant le plus important du Québec, prévoit augmenter sa production de 20 % à 30 % cette année. En ces jours de canicule, ses 110 employés, répartis en deux quarts de travail, préparent quotidiennement 70 000 litres de crème glacée. « Il nous faudrait plus de place à l'épicerie, car nos tablettes se vident plus vite que les autres », dit Jean Provencher, président et copropriétaire de la Laiterie de Coaticook, qui vend 80 % de sa crème glacée dans les épiceries de la province.

Le Glacier Bilboquet a aussi le vent dans les voiles. Sa production, qui augmentera de 15 % cette année, pourrait atteindre 400 000 litres cette année. Depuis 2007, la PME de neuf employés a ouvert un comptoir dans le Vieux-Montréal et des franchises à Westmount, au Plateau-Mont-Royal, à Laval et à Pointe-Claire. « Nous avons la capacité de produire davantage, mais nous manquons d'endroits pour vendre », dit le propriétaire, Pierre Morin. Pour résoudre son problème, le Bilboquet a aussi augmenté sa présence dans les supermarchés (Metro, IGA et Loblaws/Provigo), mais surtout dans les épiceries fines.

Les deux géants mondiaux de la crème glacée, Unilever (Breyers, Québon) et Nestlé (Häagen-Dazs, Parlour), occupent la majeure partie des rayons des supermarchés du Québec. Metro réserve néanmoins 30 % de ses congélateurs de crème glacée aux produits québécois, dont ses marques maison Sélection et Irrésistible. Selon Metro, la proportion de crème glacée québécoise dans ses congélateurs est stable depuis quelques années.

Toujours omniprésent à l'épicerie, Unilever ne vend plus de contenants de 11,4 litres aux marchands de crème glacée depuis un an. « Les gros producteurs laissent tomber des segments petits du marché, ce qui nous permet d'occuper ces créneaux », dit Julien Dupéré, copropriétaire de la Laiterie de la Baie, dans la région du Saguenay, qui prévoit hausser sa production de crème glacée de 10 % à 15 % cette année.

Même si la croissance est au rendez-vous, les défis ne manquent pas pour les glaciers québécois, parmi lesquels on compte aussi la Laiterie Chagnon (Waterloo), les Aliments Le Bel (Lachute), Ital Gelati (Montréal) et Plaisirs glacés (Montréal). « Le printemps a été exécrable, et ces ventes-là ne reviendront pas », dit Denis Chagnon, copropriétaire de la Laiterie Chagnon. Sans compter les dépenses qui augmentent. « Les pires hausses de coûts depuis 25 ans ! Tout a augmenté : le lait, la crème, le sucre, le sirop de maïs, l'essence pour le transport, le pétrole pour les contenants de plastique », dit Jean Provencher, de la Laiterie de Coaticook, qui n'a pourtant pas augmenté le prix de sa crème glacée cette année.

Autre preuve que tout n'est pas si rose dans l'industrie québécoise de la crème glacée : les mésaventures de Desserts Lambert, qui a fait faillite en octobre 2010 avant d'être rachetée par Plaisirs glacés il y a quelques mois.

N'empêche que le Québec ne pourrait bientôt plus suffire à ses fabricants de crème glacée. Depuis un an, la crème glacée Coaticook est vendue au Nouveau-Brunswick. Et ce n'est pas tout : l'entreprise est en pourparlers pour exporter au Mexique.

fait quand même du bien de venir ici. Ça change la routine », a ajouté M<sup>me</sup> Bigras en s'allumant une cigarette.

L'intervenante Nathalie Brunet explique que le pique-nique était planifié depuis longtemps. « Mais avec les chaleurs, c'est vraiment bien tombé », dit-elle. Après avoir mangé, les « vieux amis » des Petits Frères comptaient se reposer dans les nombreuses balançoires de la propriété, ou encore se tremper les pieds dans la fontaine.

## Prévention insuffisante?

Alors que trois jours de chaleur accablante sont annoncés, l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal a publié un communiqué, hier matin, pour recommander des mesures de prévention aux aînés et aux personnes à risque, soit les gens atteints de maladie chronique ou mentale et les enfants de moins de 4 ans. « C'est une mesure préventive pour que les gens prennent la situation au sérieux et prennent des précautions », explique la D<sup>re</sup> Lucie-André Roy, de la Direction de la santé publique de Montréal.

Le porte-parole du Conseil pour la protection des malades, Paul Brunet,

n'est pas entièrement satisfait. Selon lui, il est inacceptable que plusieurs établissements de santé ne soient toujours pas ventilés : « Ça fait au moins cinq ans qu'on vit des canicules. Mais on dirait que la majorité des établissements ne font rien pour aérer leurs locaux. Les bureaux administratifs sont souvent climatisés, mais c'est beaucoup plus long pour les malades ! »

Le directeur des communications de l'Association québécoise des établissements de santé et de services sociaux, Alain Leclerc, réplique que, dans

les CHSLD, les patients ne veulent pas de la climatisation : « Plusieurs portent une petite laine même par temps chaud », dit-il. De plus, il est difficile de climatiser les établissements plus anciens. « Mais partout, les salles d'opération et de soins critiques ainsi que les urgences sont climatisées, dit-il. Et on trouve souvent une salle climatisée par étage. »

« Une salle climatisée par étage, ce n'est pas assez. Ça n'a pas de sens d'empiler les patients comme des animaux dans des cages réfrigérées », dénonce toutefois M. Brunet.

## NOTRE VIDÉO



Voyez le reportage vidéo d'Isabelle Dubé et de Martin Leblanc sur [cyberpresse.ca/oka](http://cyberpresse.ca/oka)

## PREMIÈRE CANICULE DE L'ÉTÉ

## Chaleur et pollution : un mélange nocif pour le cœur

Le Dr François Reeves est cardiologue et professeur agrégé de médecine et de santé environnementale à l'Université de Montréal. Il est l'auteur de *Planète cœur, santé cardiaque et environnement*, publié aux éditions MultiMonde.

CHARLES CÔTÉ

**Q** Comment le cœur réagit-il quand il fait chaud?

**R** La température du corps augmente et le métabolisme accélère. Il faut se rafraîchir, pour éviter l'hyperthermie, ou coup de chaleur. Même chez une personne jeune et en santé, le pH du sang baisse, le sang a tendance à coaguler plus facilement, les protéines inflammatoires s'activent. Les électrolytes (sodium, potassium et magnésium) sont perturbés, ce qui



La plage du parc Jean-Drapeau était appréciée des baigneurs, hier. PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

cause des complications. Le cœur a des arythmies malignes. Même un cœur en bonne santé peut s'arrêter et causer la mort en quelques secondes. Chez un vieillard qui a accumulé toute sa vie des plaques d'athérosclérose, l'organisme est beaucoup plus fragile. En cas de coup de chaleur, la personne âgée est plus vulnérable, c'est comme si on

la mettait sur un tapis roulant sans possibilité d'arrêter. Il peut y avoir rupture d'une plaque d'athérosclérose. Une artère se bloque, il y a un infarctus ou accident vasculaire cérébral. Les risques sont plus élevés chez les personnes qui ont des maladies cardiaques, pulmonaires, chroniques comme le diabète ou du système immunitaire.

**Q** Que se passe-t-il quand, en plus, il y a de la pollution?

**R** La pollution émise par les combustibles fossiles, comme le pétrole et le charbon, est de la suie microscopique qui flotte dans l'air. Ces particules toxiques et fines (de moins de 2,5 microns) passent directement des alvéoles pulmonaires au flux sanguin puis dans le cœur et le cerveau. Cela provoque des réactions inflammatoires sur les parois internes des artères, sur l'interface entre le sang et notre corps. Cette inflammation entraîne la « rouille » de nos artères (l'athérosclérose), qui bloquent. Si l'on vit à moins de 50 m d'une voie routière polluée, on a 63 % plus de calcifications dans les artères coronaires que si l'on vit à plus de 200 m. De même, il y a 95 % plus de mortalité cardiovasculaire à moins de 50 m. La canicule accentue les effets toxiques des polluants de deux façons : en abaissant nos défenses contre l'inflammation et en augmentant la toxicité des polluants. Par exemple, le

taux d'ozone au sol, créé par les combustibles fossiles, augmente en fonction de la température par réaction chimique. Donc, l'agression cardiovasculaire des polluants est augmentée par la canicule. Ce qui explique pourquoi, en cas de canicule, l'excès de mortalité cardiovasculaire se retrouve surtout dans les centres-villes minéralisés et pollués.

**Q** Que faire pour se protéger?

**R** Il faut fréquenter les endroits frais, s'hydrater et limiter les activités physiques. À plus long terme, il faut éviter que nos villes deviennent des grils à bacon, ce qui est une tendance planétaire. Il faut des arbres dans l'environnement urbain. Et il faut diminuer, voire éradiquer les combustibles fossiles de nos sources d'énergie en favorisant les moteurs hybrides ou électriques, électrifier les transports en commun et les rendre plus efficaces, faciliter le transport actif, etc.

Le service télé  
le plus spectaculaire.  
Seulement 9,95 \$ par mois.



Passez à Bell Télé Fibe<sup>™</sup>, le plus récent et impressionnant des services télé à Montréal, offert grâce à notre nouveau réseau de fibre optique.

- Une qualité d'image HD absolument exceptionnelle
- Un enregistreur Partout chez vous
- Des films et des émissions populaires Sur demande

Disponible dans un nombre croissant de quartiers de Montréal.

Jumelez Télé, Internet et Téléphonie et profitez de cette offre exceptionnelle.

**BELL TÉLÉ FIBÉ** À PARTIR DE **9,95 \$/MOIS** pour 12 mois<sup>1</sup> ENREGISTREUR EN LOCATION **GRATUITE** pendant 36 mois<sup>2</sup>

Choisissez d'en devenir propriétaire par la suite sans aucuns frais supplémentaires.

Tous frais mensuels inclus. Installation professionnelle pour seulement 59,89 \$<sup>3</sup>.

Visitez un magasin Bell ou La Source participant  
1 866 210-7060 • bell.ca/telespectaculaire

Offert dans les magasins Bell suivants:

**ANJOU**  
Les Galeries d'Anjou  
Les Galeries d'Anjou – kiosque

**BROSSARD**  
Mail Champlain  
Quartier DIX30

**DOLLARD-DES-ORMEAUX**  
3352, boul. des Sources  
3699, boul. St-Jean

**LASALLE**  
7567, boul. Newman  
Carrefour Angrignon  
Carrefour Angrignon – kiosque  
Place Lasalle

**LAVAL**  
1655, boul. St-Martin Ouest  
Carrefour Laval  
Carrefour Laval – kiosque  
Centre commercial Duvernay – kiosque  
Centre Laval

**LONGUEUIL**  
Place Longueuil

**MONTRÉAL**  
892, rue Ste-Catherine Ouest  
4399, rue St-Denis  
6855, rue St-Jacques Ouest  
9280, boul. de l'Acadie  
7452, boul. Maurice-Duplessis  
Boul. Décarie (angle Jean-Talon)  
Carrefour Industrielle Alliance  
Centre Eaton – kiosques  
Centre Rockland  
Faubourg Ste-Catherine  
Mail Cavendish  
Place Alexis-Nihon  
Place Dupuis  
Place Versailles  
Plaza Côte-des-Neiges  
Promenades Cathédrale – kiosque  
Tour Jean-Talon (rez-de-chaussée)

**MONTRÉAL-NORD**  
Centre Forest  
Place Bourassa

**POINTE-AUX-TREMBLES**  
12530, rue Sherbrooke Est

**POINTE-CLAIRE**  
Centre Fairview  
Centre Fairview – kiosque

**REPENTIGNY**  
Les Galeries Rive-Nord

**ST-BRUNO-DE-MONTARVILLE**  
Les Promenades St-Bruno

**ST-LAURENT**  
La Place Vertu

**ST-LÉONARD**  
4524, rue Jean-Talon Est  
6050, boul. Métropolitain Est

Aussi disponible chez:



L'offre prend fin le 6 août. Offert aux clients résidentiels du Québec, là où l'accès et la technologie le permettent. Modifiable sans préavis et ne peut être combinée avec aucune autre offre à moins d'indication contraire. Taxes en sus. D'autres conditions s'appliquent; voir bell.ca/forfait pour les détails.  
(1) Réservé aux nouveaux clients qui s'abonnent au Forfait avec Bell Télé Fibe forfait La Base (tarif mensuel 27\$ moins le rabais du Forfait de 10\$, moins un rabais de 10,20\$ pour les mois 1 à 12, plus les frais de service numérique de 3\$, plus des frais afin de financer la contribution de Bell au Fonds pour l'amélioration de la programmation locale (1,5% créé par le CRTC; voir bell.ca/FAPL. Requiert un abonnement à Bell Internet Fibe ou Essential Plus. Frais d'activation (100\$) en sus, crédité sur le compte lorsque le rendez-vous d'installation est pris dans les 60 jours. (2) Location à 0\$ pour l'enregistreur Partout chez vous basée sur un crédit mensuel réservé aux nouveaux clients résidentiels de Bell Télé avec un abonnement continu à trois services admissibles de Bell (voir bell.ca/forfaitdebell); un crédit de 13,86\$ apparaîtra sur la facture mensuelle de Bell Télé Fibe. Le terme de location est mensuel. Si vous louez le récepteur sans interruption pendant 36 mois consécutifs, vous pouvez choisir d'en devenir propriétaire en avisant Bell Télé Fibe à l'intérieur d'un délai de 30 jours suivant votre 36<sup>e</sup> paiement mensuel. Si vous choisissez de ne pas devenir propriétaire du récepteur, vous devez le retourner à Bell Télé Fibe dans un délai de 30 jours, sans quoi des frais de non-retour vous seront facturés. Vous pouvez résilier la location à tout moment. Aucuns frais de résiliation ne s'appliquent sur le récepteur lorsque vous résiliez la location mensuelle et que vous retournez le récepteur; si vous faites défaut de retourner le récepteur lorsque vous résiliez votre location, vous devrez payer les dommages subis par Bell pour le non-retour du récepteur. Garantie sur le récepteur jusqu'à 39 mois. (3) L'installation de base inclut l'installation de l'enregistreur Partout chez vous et jusqu'à 2 récepteurs HD. Des conditions s'appliquent; voir bell.ca/installationtelefibe. Fibe est une marque de commerce de Bell Canada.

la vie est **Bell**

# Le prisonnier de guerre



**PATRICK LAGACÉ**  
CHRONIQUE

Médicalement, je n'ai rien à redire. Mon mal a été soulagé (ah, la morphine!) et diagnostiqué: je sais désormais que c'est une coquille de 4 mm de diamètre qui, depuis deux mois, m'envoyait au petit coin plus souvent qu'un monsieur de 85 ans. Pierre au rein.

C'est le reste qui m'a irrité. Je parle d'un léger manque de sollicitude.

La chemise d'hôpital, premièrement. Ça va vous étonner, mais c'est difficile à attacher. Surtout quand on a mal. Et qu'on est dans les vapes (ah, la morphine!). Ça s'attache dans le dos. Je n'ai pas d'yeux derrière la tête, malheureusement.

Donc, le patient moyen a besoin de l'aide du personnel pour enfiler sa chemise. Que cela soit dit. Que cela soit su.

Je l'ai fait savoir au technicien de la salle des scanners, qui m'a demandé d'enfiler une chemise avant de m'insérer dans le beigne magique auquel rien n'échappe. Quand je lui ai dit que j'avais besoin d'aide pour attacher la chemise, j'ai senti, dans la brusquerie avec laquelle il a noué les cordons, qu'il avait très hâte de retourner parler de bois franc avec son confrère.

Deuxièmement, je sais bien que c'est le propre de patients aux urgences de râler et de se plaindre et d'appeler les préposés et les infirmières. Je sais. Peut-être que certains d'entre nous sont de petites natures. Dans mon cas, pierre au rein oblige, j'avais très, très, très envie de... pisser.

J'ai donc appelé à l'aide. Encore. Et encore. Pas de

douleur (presque) partie. J'étais encore, cependant, sous l'effet de la morphine (ah, la morphine!) et, ceci expliquant cela, modérément alerte.

Encore envie de pisser. Cette fois, je savais où était le petit coin et j'étais en état de m'y trainer. Je fais donc ce que j'ai à faire et, en me relevant, je note que la moitié de la partie inférieure de ma chemise d'hôpital est mouillée. Elle a trempé dans la cuvette. En me regardant dans le miroir, je vois que la chemise a été attachée tout croche.

J'appuie sur le bouton panique. Cette fois, on vient. Un préposé à la mine patibulaire se pointe. Je lui explique que j'ai besoin d'une

Au bout de cinq minutes, je retourne à mon lit, bobettes à découvert, chemise à moitié attachée, mais ma dignité n'est qu'une préoccupation distante (ah, la morphine!).

Je vais mieux. Je vais beaucoup mieux. J'ai très faim. Pas diné, il est 18 h. Justement, voici la dame avec son chariot rempli de succulents mets de cafétéria. Je lui fais des signes, elle est là, à quatre mètres de moi. Elle ne me voit pas. Être parano, je dirais qu'elle fait exprès de ne pas voir tout patient susceptible de perturber sa routine: elle fixe le sol avec l'intensité de Muhammed Ali dans ce ring zairois.

Je dois donc la talonner, bobettes à l'air, en traînant

Je parlais de manque de sollicitude. Peut-être que j'en demande trop, peut-être qu'espérer une « attention soutenue, à la fois soucieuse et affectueuse », selon la définition du *Petit Robert*, relève de la science-fiction dans les urgences surchargées d'un hôpital québécois.

Mais j'aurais aimé, au minimum, ne pas me sentir comme un prisonnier de guerre. Par bouts, on aurait dit que j'étais gardé en captivité par les soldats d'une nation étrangère plus ou moins au fait de la convention de Genève. Juste ce qu'il faut de brusquerie pour éviter que vous vous sentiez à l'aise...

Un médecin a fini par me dire que je pouvais partir. Il m'a signé une ordonnance, j'ai voulu poser une question, il m'a quasiment coupé la parole en me disant d'appeler mon urologue. Comme les prisonniers de guerre, j'étais libéré sans trop savoir pourquoi.

J'ai enlevé ma chemise d'hôpital, ramassé mes affaires, mis mes gougounes et commencé à faire quelques pas. Soudain, une voix:

« HEY! »  
Je me retourne. Le préposé me tance:

« VOTRE BRACELET! Vous pouvez PAS partir avec votre bracelet d'hôpital, MONSIEUR! »

Oui, le préposé qui devait m'apporter une chemise aux cordons intacts.

Je ne l'ai pas envoyé promener (ah, la morphine!).

*Je parlais de manque de sollicitude. Peut-être que j'en demande trop, peut-être qu'espérer une « attention soutenue, à la fois soucieuse et affectueuse », selon la définition du « Petit Robert », relève de la science-fiction dans les urgences surchargées d'un hôpital québécois.*

réponse. J'ai appuyé sur le petit bouton d'urgence. Pas de réponse.

C'est pourquoi j'ai pissé dans la poubelle de la petite pièce où je me trouvais, faite de rideaux de toile. Trois fois. Désolé. Ça pressait.

On a fini par me mettre dans un couloir, une fois ma

autre chemise. Il s'en va sans rien dire, avec un air bovin. J'attends. Il finit par revenir et me mettre une chemise dans les mains. Ne-non, que je lui dis: s'il vous plaît, donnez-moi un coup de main. Ce qu'il fait, avec un soupir. Pour découvrir qu'il manque un cordon. Nouveau soupir, plus appuyé.

Il promet de revenir. Il ne revient pas.

mon pied à soluté, pour quémander un repas. Je finis par revenir vers mon lit, le plateau dans une main, le pied dans l'autre. Heureusement que je ne m'étais pas fracturé le fémur...

J'insiste. Il n'y a pas de scandale, ici. J'ai été bien soigné.

EN BREF

## Des cochers à l'amende

Quatre cochers ont été mis à l'amende, hier, pour avoir fait travailler leur cheval malgré la canicule. Pour le bien-être des bêtes, Montréal interdit aux calèches de rouler dès que le mercure atteint plus de 30° C. Les contrevenants s'exposent à une amende de 146\$. Comme il faisait 31° C hier, des inspecteurs de l'arrondissement de Ville-Marie ont commencé à arpenter les rues du Vieux-Montréal. Les quelque 70 exploitants de calèche que compte la ville se trouvent presque tous dans cet arrondissement, qui contient le Vieux-Montréal et le centre-ville. La question de la sécurité des chevaux de calèche avait fait les manchettes l'été dernier, lorsqu'un cheval était mort d'un coup de chaleur dans le Vieux-Québec.

— Gabriel Béland

## Fraude dans une clinique de traitement du cancer du sein

# Le suspect recherché par la police

CAROLINE TOUZIN

L'auteur présumé d'une importante fraude dans une clinique privée spécialisée dans la détection et le traitement du cancer du sein à Montréal est aujourd'hui recherché par la police.

L'ancien directeur financier du Centre médical Ville-Marie, Benito Driss, 32 ans, est soupçonné d'avoir détourné un peu plus d'un million de dollars « par la supercherie, le mensonge ou autre moyen dolosif » entre le mois de juin 2005, moment de son embauche, et le mois d'octobre 2010.

La police de Montréal a lancé un mandat d'arrêt contre lui mardi.

En novembre dernier, le quotidien *The Gazette* a révélé que le Centre médical Ville-Marie était plongé dans une crise financière

après les actes de M. Driss. L'ex-directeur financier aurait détourné des honoraires versés par les clients non couverts par la RAMQ ou les assurances privées, selon un document judiciaire cité par le quotidien montréalais. Il se serait alloué sans permission une augmentation de salaire en plus d'ajouter sa femme à la liste de paie des employés de l'entreprise.

De plus, la clinique s'est rendu compte qu'elle devait plus de 500 000\$ à Revenu Québec pour avoir omis de faire les déductions fiscales sur les salaires du personnel. En fait, Driss se serait approprié les sommes et aurait fait croire à son employeur qu'elles avaient bel et bien été versées à Revenu Québec.

La clinique a songé à porter plainte au criminel contre son ancien employé, mais elle a

d'abord tout tenté pour récupérer les sommes détournées.

Dans une déclaration sous serment faite l'automne dernier, le chirurgien John Keyserlingk, fondateur du Centre médical Ville-Marie, s'inquiète des impacts de cette fraude sur la santé de ses patients. « Les premières victimes de cette fraude seront nos dizaines de milliers de patients », dit la déclaration, produite dans le cadre d'une requête visant à saisir les biens de M. Driss.

Or, l'avocat de la clinique, M<sup>c</sup> Philippe Ferland, s'était fait rassurant à l'époque en disant que les patients ne devaient pas s'inquiéter.

Chaque année, cette clinique reçoit plus de 3000 patients, dont quelque 450 nouveaux cas.

*La Presse* a tenté sans succès, hier, de joindre M<sup>c</sup> Ferland,

ainsi que le directeur général de la clinique, Dominic Keyserlingk. Ce dernier aurait découvert l'étendue de la fraude il y a un an en révisant les finances de l'entreprise.

L'automne dernier, un juge de la Cour supérieure a permis à la clinique de saisir les comptes bancaires de M. Driss et de sa femme, Amélie Hachez, ainsi qu'une Corvette, des motos, une maison à Saint-Hubert d'une valeur de 400 000\$, une autre propriété à Saint-Hippolyte d'une valeur de 217 000\$ et un bateau.

Au printemps, Benito Driss a été radié temporairement de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec, en lien avec cette affaire, selon une décision consultée par *La Presse*.

L'homme de 32 ans, qui possède également la citoyenneté française, a peut-être déjà fui le Canada. Il se fait aussi appeler Nassim Benyamina et Nassim Bendriss.

# UN SOLDE À COUCHER DEHORS !

SOLDE D'ÉTÉ DU 21 AU 31 JUILLET 2011



Jusqu'à **50%**  
de rabais sur

- Vêtements techniques et prêt-à-porter
- Tentes, sacs à dos et articles de camping
- Accessoires de vélo



Jusqu'à **40%**  
de rabais sur

- Chaussures, sandales et bottes de randonnée
- Équipement d'escalade



Jusqu'à **30%**  
de rabais sur

- Vélos sélectionnés
- Vêtements et accessoires nautiques



Jusqu'à **25%**  
de rabais sur

- Kayaks
- Canots



\*Promotions en vigueur du 21 au 31 juillet 2011 sur articles sélectionnés. Certaines conditions s'appliquent. Voir détails en succursale.

Suivez-nous sur



twitter



flickr

2777, boul. St-Martin O., Laval  
2159, rue Ste-Catherine E., Montréal  
1595, boul. des Promenades, Saint-Hubert  
(près des Promenades St-Bruno)



Généreux de nature  
lacordee.com

514.524.1106

## AFFAIRE CLAUDE ROBINSON

## La Cour d'appel réduit les dommages



CAROLINE TOUZIN

Claude Robinson a reçu une bonne nouvelle et une mauvaise, hier.

La Cour d'appel a confirmé que Cinar, France Animation et le distributeur Ravensburger avaient bel et bien plagié l'œuvre du créateur montréalais. Mais elle a aussi réduit presque de moitié les dommages que devront lui verser ceux qui ont plagié son œuvre.

Indice d'un choc à absorber pour le créateur? Ni M. Robinson ni ses avocats du cabinet Gowling Lafleur Henderson n'ont voulu commenter l'affaire, hier, alors qu'ils avaient été prompts à réagir à la suite de leur victoire en Cour supérieure.

En août 2009, au terme d'une bataille juridique de 14 ans qui a coûté 2,4 millions de dollars en frais d'avocats à Claude Robinson, le juge Claude Auclair, de la Cour supérieure, a conclu que *Robinson Sucroë*, série coproduite par Cinar et France Animation, était bien une copie du projet original de M. Robinson. Il a donc condamné Cinar et son cofondateur Ronald Weinberg, France Animation et son principal dirigeant, Christian Davin, ainsi que Christophe Izard (auteur de *Robinson Sucroë*) et Ravensburger à

payer 5,2 millions de dollars à Claude Robinson.

Hier, dans une décision écrite de 67 pages, les juges Benoît Morin, France Thibault et François Doyon de la Cour d'appel ont révisé les dommages à la baisse pour les établir à 2,7 millions, dont 1,5 million pour les frais d'avocat. Ils se sont ainsi rendus aux arguments de Cinar, de France Animation et de Ravensburger, qui soutenaient que le juge Auclair n'avait pas tenu compte de leurs dépenses et de leurs investissements dans son calcul des profits.

La Cour d'appel a également donné raison aux coproduc-

teurs et au distributeur quant aux dommages punitifs. La somme accordée par le juge Auclair était « nettement exagérée », selon la Cour d'appel. La valeur des dommages psychologiques subis par M. Robinson a notamment été réévaluée à la baisse, passant de 400 000 \$ à 121 350 \$.

La Cour d'appel a donné raison aux coproducteurs et au distributeur quant aux dommages punitifs. La somme accordée par le juge Claude Auclair, de la Cour supérieure, était « nettement exagérée », selon la Cour d'appel. La valeur des dommages psychologiques subis par Claude Robinson a notamment été réévaluée à la baisse, passant de 400 000 \$ à 121 350 \$.

teurs et au distributeur quant aux dommages punitifs. La somme accordée par le juge Auclair était « nettement exagérée », selon la Cour d'appel. La valeur des dommages psychologiques subis par M. Robinson a notamment été réévaluée à la baisse, passant de 400 000 \$ à 121 350 \$.

#### Victoire en matière de droit d'auteur

La Cour d'appel condamne tout de même la conduite de

qui a relevé de nombreuses similitudes entre l'œuvre de M. Robinson et celle du Français Christophe Izard.

Le juge aurait aussi dû s'attarder aux différences entre les deux œuvres, selon les coproducteurs. La Cour d'appel a toutefois écarté ces arguments: « Les différences peuvent parfois être utilisées pour camoufler la contrefaçon, ce qui ne saurait la faire disparaître », soulignent les trois juges.

#### Ex-PDG de France Animation blanchi

De plus, la Cour d'appel blanchit le PDG de France Animation à l'époque où l'œuvre de M. Robinson a été plagiée, Christian Davin.

Le juge Auclair avait conclu qu'il était « impossible » que Davin soit resté dans l'ignorance des manœuvres de violation de droits d'auteur, tant par les relations qu'il entretenait avec Weinberg et Micheline Charest (cofondatrice de Cinar et femme de M. Weinberg, morte en 2004) que par son lien hiérarchique avec Izard.

la firme torontoise Cookie Jar) a d'ailleurs tenté de se dissocier des agissements du couple Weinberg-Charest en soutenant qu'elle avait été « victime » des actes frauduleux de ses administrateurs. « Cette volte-face surprend. Elle est même inacceptable dans les circonstances puisque ces trois défendeurs ont fait front commun en première instance », relève la Cour d'appel. D'autant plus que le couple Weinberg-Charest a agi ainsi non pas au détriment de Cinar, mais pour lui faire faire des profits.

Claude Robinson a soumis son œuvre à Ronald Weinberg et Micheline Charest pour la première fois en février 1986. En octobre 1995, la copie de Cinar, baptisée *Robinson Sucroë*, était prête à être diffusée, mais Robinson a envoyé une mise en demeure à Cinar pour plagiat.

Hier, la Cour d'appel a réitéré l'ordonnance aux défendeurs de cesser de produire *Robinson Sucroë*. De plus, le juge déclare Robinson propriétaire de tous les exemplaires de *Robinson Sucroë* et de tous les originaux, dessins et bandes magnétiques. Ces documents doivent lui être remis dans les 60 jours.

VOIR AUSSI L'ÉDITORIAL D'ARIANE KROL, « COÛTEUSE VICTOIRE », EN PAGE 21

EN PRIMEUR CE SOIR...



ARTS SPECTACLES

LA PRESSE

The advertisement features a grid of various chair models. A large zebra pattern is on the left and bottom. In the center, there are four chairs from the brand 'Kartell'. On the right, there are four chairs from the brand 'calligaris'. The bottom right corner contains the brand name 'mariette clermont' and the website 'marietteclermont.com'.

**Kartell**

**calligaris**

**mariette clermont**

marietteclermont.com

139 \$

219 \$

389 \$

239 \$

269 \$

## Troisième round devant la Cour suprême?

CAROLINE TOUZIN

On dirait bien que ce n'est pas demain la veille que Claude Robinson touchera les 2,7 millions de dollars qui lui sont alloués par la Cour d'appel puisqu'au moins deux de ses adversaires songent à se tourner vers la Cour suprême du Canada.

Encore faut-il, cependant, que le plus haut tribunal du pays accepte de les entendre.

L'argent ne sera pas versé au créateur montréalais tant que la cause sera devant les tribunaux.

«Le chemin est à moitié parcouru», a indiqué à *La Presse* M<sup>e</sup> Pierre Y. Lefebvre, avocat de l'auteur français Christophe Izard, de France Animation et de Ravensburger.

Christophe Izard a toujours prétendu qu'il est le créateur de la série *Robinson Sucroë*. Or, la Cour d'appel confirme ce qu'avait établi la Cour supérieure, c'est-à-dire que *Robinson Sucroë* est un plagiat. Les droits d'auteur appartiennent à Claude Robinson.

«Pour M. Izard, ce n'est pas une question d'argent, c'est une question d'honneur», a souligné M<sup>e</sup> Lefebvre. Son client a 60 jours pour porter sa cause en Cour suprême.

**«Des 2,7 millions [au lieu des 5,2 millions accordés au départ], il y a 1,5 million en frais d'avocat. Les dommages compensatoires ont donc substantiellement diminué. C'est beaucoup plus raisonnable.»**

— M<sup>e</sup> Pierre Y. Lefebvre, avocat de l'auteur français Christophe Izard, de France Animation et de Ravensburger

Dans sa décision rendue hier, la Cour d'appel souligne que le juge de première instance, Claude Auclair, a été dur envers Izard, mais qu'il ne s'agit pas d'une erreur de droit.

En août 2009, le juge de la Cour supérieure avait souligné non sans ironie qu'Izard portait fièrement au revers de sa veste l'insigne de la Légion d'honneur à toutes ses présences en Cour, alors que le mensonge et les versions contradictoires ont dominé les audiences.

«Des 2,7 millions [au lieu des 5,2 millions accordés au départ], il y a 1,5 million en frais d'avocat. Les dommages compensatoires ont donc substantiellement diminué. C'est beaucoup plus raisonnable», a ajouté M<sup>e</sup> Lefebvre.

L'avocat de Cinar, M<sup>e</sup> William Brock, est aussi satisfait de la révision à la baisse des dommages. Son client a obtenu une réduction de plus de 90 % de la somme à payer à M. Robinson.

Cinar n'exclut toutefois pas la possibilité d'interjeter appel sur la question du plagiat. «C'est une affaire très triste pour tout le monde. J'espère que cela va se terminer un jour», a indiqué M<sup>e</sup> Brock.

### PRÉCISION

## PAS DE BLATTES AU CSSS CHAMPLAIN

Dans un article paru le 15 juillet 2011, nous avons indiqué que des blattes germaniques avaient été trouvées en janvier au centre de santé et de services sociaux (CSSS) Champlain. Or, ces blattes ont plutôt été trouvées au centre d'hébergement Champlain du CSSS du Sud-Ouest, à Montréal. Nos excuses.

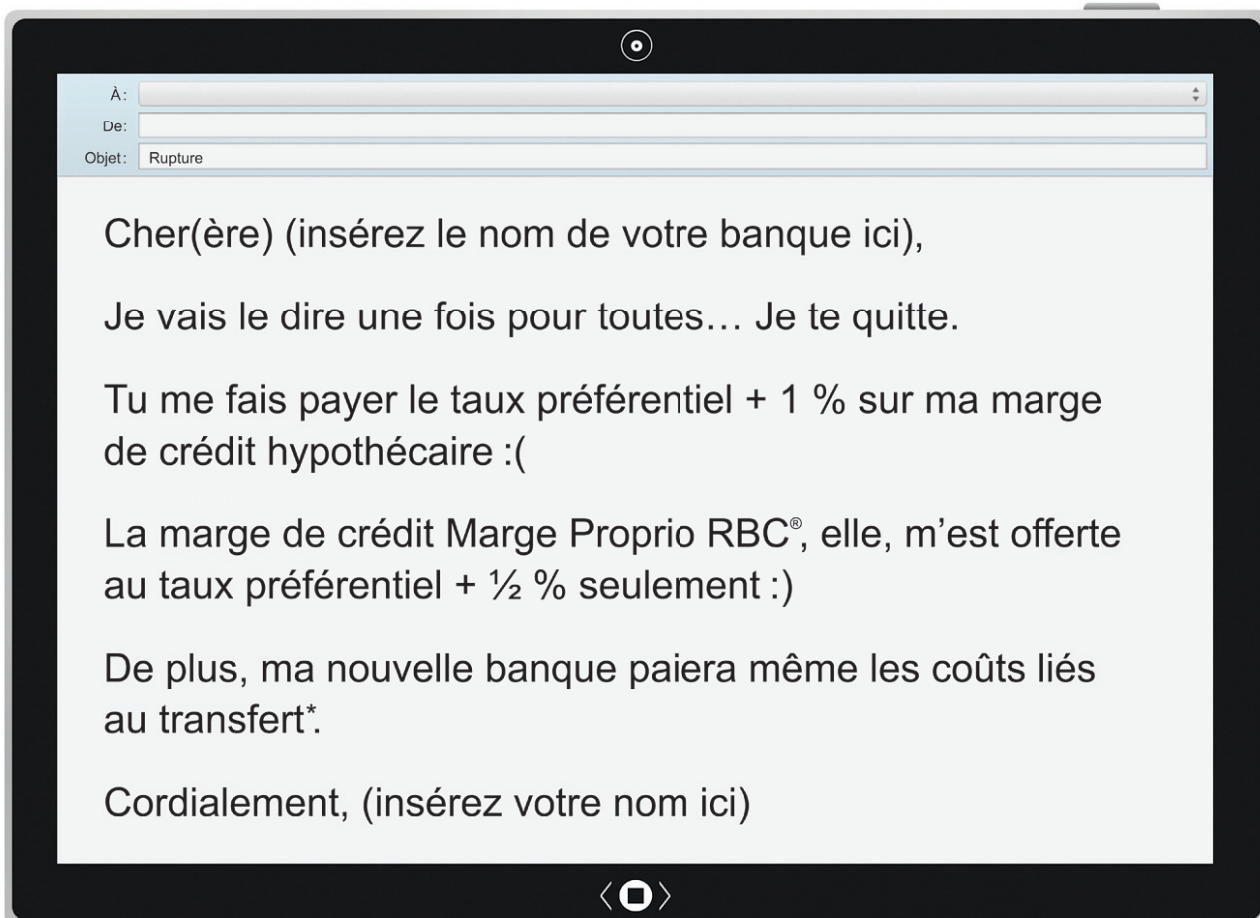


PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, ARCHIVES LA PRESSE

Ce n'est pas demain la veille que Claude Robinson touchera les 2,7 millions de dollars qui lui sont alloués par la Cour d'appel.



RBC Banque Royale®



**Passez à la marge de crédit Marge Proprio RBC® offerte à 3,5 % (taux préférentiel + 1/2 %).**

Vous pourriez économiser plus de 2 700 \$<sup>†</sup>. Si vous payez actuellement 4,0 % (taux préférentiel + 1 %) ou plus sur une marge de crédit hypothécaire détenue à votre institution financière, voilà le montant que vous pourriez économiser en intérêts en optant pour la marge de crédit Marge Proprio RBC®.

Visitez l'une de nos succursales ou communiquez dès aujourd'hui avec le conseiller en prêts hypothécaires RBC Banque Royale® de votre région. 1 866 864-0420

**Une banque de conseils pour vous guider.<sup>MC</sup>**

MC

\* Nous paierons les frais d'assurance titre de base (les frais de transfert ne sont pas inclus) ainsi que les frais d'évaluation de la propriété/d'évaluation immobilière. Nous réglerons également une seule fois les frais de quittance et de transfert sortant d'une autre institution financière (jusqu'à concurrence de 300 \$). L'offre exclut les frais sur remboursement anticipé que vous pourriez devoir payer. Décaissement minimum de 50 000 \$. † Les économies ont été calculées pour une marge de crédit garantie de 100 000 \$ remboursée mensuellement sur une période de 10 ans, en comparant un taux d'intérêt annuel de 3,5 % à un taux d'intérêt annuel de 4 %. Le taux d'intérêt fluctuera avec le taux préférentiel et peut être modifié à tout moment sans préavis. Le taux entre en vigueur le 4 juillet 2011. Les produits de financement personnel et les hypothèques résidentielles sont offerts par la Banque Royale du Canada sous réserve de ses critères de prêt standard. © Marques déposées de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. MC Marques de commerce de la Banque Royale du Canada.

## ACTUALITÉS

# Grandes dépenses, faibles gains

Récupérer les millions détournés lors du scandale des commandites s'avère peu rentable

EXCLUSIF

VINCENT LAROUCHE

Après plus de six ans de travail, les démarches du gouvernement fédéral pour récupérer les millions détournés dans le scandale des commandites s'avèrent peu rentables: Ottawa a dépensé 4,9 millions de dollars en frais judiciaires pour récupérer à peine 6,7 millions, a appris *La Presse*.

Les frais d'avocats et d'experts représentent donc 73% des sommes récupérées, et le compteur continue de tourner.

Des 6,7 millions reçus, 1,1 million a été versé volontairement par le Parti libéral du Canada à la suite des conclusions du rapport Gomery. Les sommes que les avocats ont réussi à obtenir des firmes de communications et des publicitaires impliqués ne représentent donc que 5,6 millions de dollars pour le moment.

Personne n'était disponible hier au ministère des Travaux

il espérait initialement récupérer jusqu'à 49 millions de dollars. Mais le processus traîne en longueur et aucune date n'est fixée pour le début du procès.

Au début du mois, un porte-parole du Ministère a déclaré prudemment à *La Presse* que «d'autres sommes seront fort probablement récupérées, à la suite du procès ou de règlements à l'amiable».

«Le gouvernement du Canada respecte les règlements et le calendrier établis par le juge, a ajouté cette semaine le ministère des Travaux publics. Le procès devrait débiter en 2012.»

### 3 millions pour M<sup>e</sup> Lussier

Pendant ce temps, les avocats externes embauchés par Ottawa doivent être payés.

M<sup>e</sup> Sylvain Lussier, recruté au prestigieux cabinet Osler, Hoskin & Harcourt pour mener la poursuite civile et négocier les ententes à l'amiable, avait déjà reçu 3 millions de dollars en honoraires en date du 31 mars dernier, selon les



À ce jour, les frais d'avocats et d'experts représentent 73% des sommes récupérées, des frais élevés, estime l'ancien juge John Gomery, qui a présidé la commission d'enquête sur le scandale des commandites.

Ces coûts ne surprennent pas l'ancien juge John Gomery, qui a présidé la commission d'enquête sur le scandale des commandites.

«Ce sont des chiffres élevés, effectivement. Mais malheureusement, il arrive souvent que le coût du recouvrement d'une somme soit très élevé pour la personne qui y a droit», observe-t-il.

«Je ne veux pas m'exprimer sur ce cas en particulier. Je sais que les avocats chargés de cette poursuite sont des gens très responsables. Mais je déplore en général le coût de l'administration de la justice, qui est un vrai problème de société», dit-il, en soulignant au passage que ces frais judiciaires peu-

continuer ses démarches: «Ce serait un mauvais message de dire que la poursuite coûte trop cher et qu'on les laisse garder l'argent de tout le monde. Il faut tenter de récupérer un maximum d'argent public et ne pas laisser aller les fraudeurs, le tout en restant prudent dans la gestion des fonds publics.»

Le gouvernement Harper n'a d'ailleurs pas l'intention de lâcher prise, assure Michelle Bakos, porte-parole de la ministre des Travaux publics, Rona Ambrose: «Nous continuons de croire que tous ceux qui sont responsables doivent rendre des comptes. Les Canadiens s'attendent à ce que tout argent volé soit récupéré. Les Canadiens ont été outrés par le scandale des commandites qui s'est produit sous l'ancien gouvernement libéral. Nous avons reçu le mandat de nettoyer les dégâts et la mauvaise gestion du gouvernement précédent, et c'est ce que nous avons fait.»

Il a été impossible hier de parler à l'avocat du gouvernement, M<sup>e</sup> Sylvain Lussier, qui se trouvait à l'étranger du pays.

Le programme des commandites, doté d'une enveloppe de 332 millions de dollars, avait été lancé après le référendum de 1995, dans le but d'augmenter la visibilité du fédéral dans les manifestations publiques au Québec. La commission Gomery a démontré qu'une partie de cette somme avait été détournée par des agences de publicité et ultimement redirigée vers la caisse du Parti libéral.

— Avec la collaboration de William Leclerc

«Je sais que les avocats chargés de cette poursuite sont des gens très responsables. Mais je déplore en général le coût de l'administration de la justice, qui est un vrai problème de société.» — John Gomery, juge à la retraite

publics pour commenter le rapport coûts-bénéfices de l'opération.

Le gouvernement a toujours une poursuite civile pendante depuis 2005 contre une quinzaine de firmes et d'individus, grâce à laquelle

nouveaux chiffres fournis par le Ministère. Ces sommes comprennent les honoraires des experts comptables qui assistent M<sup>e</sup> Lussier.

Son prédécesseur, M<sup>e</sup> André Gauthier, avait quant à lui reçu 1,9 million de dollars.

## SI APPÉTISSANT QUE L'OFFRE DOIT ÊTRE À LA HAUTEUR

### RASSASIEZ LE CHEF EN VOUS.

ACHETEZ DES APPAREILS THERMADOR  
PARTICIPANTS ET OBTENEZ UNE REMISE  
INSTANTANÉE POUVANT ATTEINDRE

# 3000\$\*

VEUILLEZ DEMANDER DES DÉTAILS À UN REPRÉSENTANT  
OU VISITER [WWW.THERMADOR.CA](http://WWW.THERMADOR.CA)

\*La remise s'applique à l'achat de 5 appareils soit un réfrigérateur encastré, une cuisinière de 48 po, un module de ventilation de plus de 2400 \$, un lave-vaisselle et un four à micro-ondes intégré. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre Thermador. Offre en vigueur seulement chez les détaillants autorisés participants. S'adresser au détaillant pour en savoir plus. Offre uniquement valable au moment de l'achat. Offre en vigueur du 20 juin 2011 au 31 juillet 2011. TCAN010-04-97645-4

## RAYMOND WEIL

GENÈVE

maestro collection

L'INDEPENDANCE  
est un état d'esprit

### EVEREST

CHERBAKA  
Joaillerie • Bijouterie Depuis 1950

8910, BOULEVARD LAJEUNESSE, MONTRÉAL (QUÉBEC) H2M 1R9  
téléphone (514) 388-5358 fax (514) 388-2562

raymond-weil.com

Vêtements sport 14+

[www.sportiveplus.com](http://www.sportiveplus.com)

## VENTE FIN DE SAISON

Jusqu'à

# 60% de rabais

sur articles sélectionnés

facebook

## sportiveplus

Ouvert du lundi au samedi

Fabriqué au Québec

MONTRÉAL  
5259, St-Laurent  
514.272.8791

SAINT-LAMBERT  
474, av. Victoria  
450.812.6987

QUÉBEC  
3186, ch. Ste-Foy  
418.614.8799

LAVAL  
1962, Le Corbusier  
450.934.8791

ENTREPÔT, ST-CLET  
297, Cité des Jeunes  
450.456.3530

Cycliste de 67 ans agressée devant témoins

# Le fils de la victime déplore l'inertie de la SQ

GABRIEL BÉLAND

Un homme de Trois-Rivières est furieux contre la Sûreté du Québec, qui n'a pas encore porté d'accusation contre un automobiliste qui a agressé sa mère alors qu'elle se promenait à vélo.

Le dimanche 26 juin, la cycliste de 67 ans roulait en bordure d'une route de Bécancour lorsqu'une voiture est arrivée à sa hauteur, a ralenti et s'est collé contre elle. Le passager a alors abaissé sa vitre, sorti les bras et poussé la sexagénaire, selon plusieurs témoins.

Des automobilistes horrifiés ont suivi la voiture pour relever le modèle et le numéro d'immatriculation. Ces données en main, Stéphane Godin a porté plainte à la Sûreté du Québec (SQ). Même si sa mère s'en est tirée avec des éraflures et des ecchymoses, il en faisait une question de principe.

Mais près d'un mois plus

« J'ai tout de suite vu que l'enquêteur ne voulait pas travailler là-dessus, pour lui c'était trop niaisieux, ça ne valait même pas la peine. » — Stéphane Godin, fils de la victime

tard, Stéphane Godin est dégoûté. L'enquête aurait été abandonnée et aucune accusation ne sera portée contre le propriétaire du véhicule, un jeune homme de 21 ans.

« Quand ma mère m'a dit il y a quelques jours que la police allait clore le dossier, j'ai dit: "Non, non, non, ça se peut pas!" Avec le numéro de plaque et le modèle de la voiture! »

Selon M. Godin, la SQ a pu trouver sans problème le propriétaire du véhicule, qui habite entre Québec et Trois-Rivières. Mais les témoins qui ont vu l'agression n'ont pas bien vu le visage du conducteur.

Sans ce détail, il est impossible de savoir si le propriétaire était bel et bien au volant lors de l'agression, fait valoir la SQ. Mais M. Godin estime que les policiers pourraient en faire plus.

« J'ai tout de suite vu que l'enquêteur ne voulait pas travailler là-dessus. Pour lui, c'était trop niaisieux, ça ne valait même pas la peine, accuse le Trifluvien de 42 ans. Je ne serais même pas surpris que la police n'ait pas encore rencontré le jeune. »

« Je ne digère pas que la SQ me dise que c'est un geste banal, que ça ne vaut pas la peine. C'est un cas assez grave. D'accord, ma mère n'est pas morte. Mais elle est tombée du côté des voitures, qui devaient s'écarter pour ne pas rouler sur elle. Si elle était

morte, ç'aurait été une enquête autrement plus sérieuse. Ça prend un mort pour avoir une enquête sérieuse? »

Stéphane Godin a donc écrit

au ministre de la Sécurité publique, Robert Dutil: « Je suis très déçu de la tournure de l'enquête, dit la lettre. Je vous demande de faire le nécessaire pour que

les deux jeunes adultes ne puissent plus agresser d'autres personnes. »

La SQ confirme qu'aucune accusation n'a été portée

pour l'instant. Mais une porte-parole a assuré hier que le dossier n'est pas clos. « L'enquête suit son cours », a dit Geneviève Bruneau.


## Hausse du nombre de fouilles à la frontière

LA PRESSE CANADIENNE


OTTAWA — Les citoyens canadiens font plus souvent l'objet d'une inspection minutieuse par les agents frontaliers lorsqu'ils rentrent au pays, une hausse ironiquement imputable aux demandes américaines plus strictes.

Les exigences plus sévères en matière de documents, adoptées dans la foulée des attentats du 11 septembre aux États-Unis, ont entraîné des inspections et des fouilles additionnelles pour les Canadiens traversant la frontière, selon un rapport récent.

Ces révélations surviennent alors que le gouvernement Harper négocie un périmètre de sécurité avec les États-Unis. L'objectif de cet accord controversé est de réduire les délais et l'engorgement aux frontières. Washington impose des documents plus pointus dans le cadre du programme *Western Hemisphere Travel Initiative*, lancé après les attentats de 2001.




**ON L'A.**



**6 JOURS SEULEMENT! DU JEUDI AU MARDI DU 21 AU 26 JUILLET**


# PAS DE VACANCES POUR LES RABAIS.

## 25% DE RABAIS\*




**SUR TOUS LES VENTILATEURS DE PLAFOND EN STOCK**

## 20% DE RABAIS\*




**SUR TOUS LES BARBECUES UBERHAUS EN STOCK**

## 20% DE RABAIS\*



**SUR LES PEINTURES ET APPRÊTS D'EXTÉRIEUR SÉLECTIONNÉS 3,78 L**

## 10% DE RABAIS\*




**SUR TOUT LE BOIS TRAITÉ POUR CLÔTURE EN STOCK**

**13 À LA DOUZAINÉ**

ÉTAIT 229\$

Celui qui fait baisser le coût de la rénovation!


# 199\$





**GARANTIE 7 ANS**

**COUPE-BORDURE À ESSENCE 17" DE 21,1 CM<sup>3</sup>**  
Moteur 2 temps. Avec système antivibration. (359499) 37815048

## 15% DE RABAIS\*



**SUR TOUTES LES TOILETTES 6 L EN STOCK**


**HEURES D'OUVERTURE: DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H À 21 H – SAMEDI ET DIMANCHE DE 8 H À 17 H – 18 MAGASINS-ENTREPÔTS**

\* Avant taxes. Rabais applicables sur la marchandise à prix courant seulement. Ne peuvent être jumelés à aucun autre rabais, à aucune autre offre ou à aucune autre réduction. En raison des fluctuations du marché, les prix peuvent varier après le 26 juillet 2011. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités à un nombre raisonnable pour nos clients entrepreneurs comme pour le grand public. Nous nous efforçons de faire une publicité juste et véridique. Toutefois, une erreur humaine ou mécanique pourrait survenir. Dans un tel cas, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour satisfaire notre clientèle. Nos prix ne comprennent pas la TPS ni la TVQ. Notre politique du 13 à la douzaine s'applique à l'achat de 12 articles identiques. Le 13 article est alors gratuit. Certaines conditions s'appliquent. Détails en magasin. Offre de base: 1 mille de récompense par tranche de 20\$ des achats mensuels cumulatifs chez les marchands Réno-Dépôt, Botanix et RONA participants. L'offre ne s'applique pas au montant des taxes, à l'achat de cartes-cadeaux et aux achats portés à un compte ouvert chez un marchand. Certaines conditions peuvent s'appliquer. L'offre AIR MILES™ peut être modifiée sans préavis. Notre garantie de prix imbattables, avec 10% de moins sur-le-champ, ne s'applique pas aux soldes de liquidation ou de fin de saison, aux commandes spéciales, aux frais d'installation, aux soumissions et offres de contracteurs, aux erreurs de prix dans une publicité, aux clubs de consommateurs ni aux faillites des concurrents. Le produit doit provenir du même fabricant et être le même modèle avec preuve à l'appui. Le prix utilisé pour effectuer la comparaison doit provenir d'un concurrent situé à l'intérieur d'un rayon de 25 km du magasin. Certains produits peuvent différer des photos. Valable dans tous les magasins Réno-Dépôt. La sélection peut différer d'un magasin à l'autre. Détails en magasin ou au www.renopedot.com. ™/™ Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V. employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Inc. et © 4536531 Canada Inc. (Réno-Dépôt) 2011.



# 4 JOURS SEULEMENT!

Dans nos magasins de **MONTRÉAL** et de **REPENTIGNY** 21 au 24 juillet

# Grattez et épargnez



jusqu'à

# 50%

sur

# TOUT en magasin\*

\* Certaines conditions s'appliquent. Voir en magasin pour les détails et les exclusions. \*\*Non transférable en dollars.

*Pour l'occasion... Vin, café, hors-d'œuvre... et tirage à toutes les heures!*

## PLUS



# LINEN CHEST

19 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR! VISITEZ [WWW.LINENCHEST.COM](http://WWW.LINENCHEST.COM)

MONTRÉAL (CENTRE ROCKLAND) 514.341.7810 • MONTRÉAL (PROMENADES CATHÉDRALE) 514.282.9525 • ANJOU (LES GALERIES D'ANJOU) 514.354.6314 • KIRKLAND (CENTRE RIOCAN) 514.694.6276

LASALLE **NOUVEAU** (CARREFOUR ANGRIGNON) 514.365.4490 • REPENTIGNY **NOUVEAU** (LES GALERIES RIVE-NORD) 450.585.7907

# Nikon D7000



**VISEUR D'ANGLE**  
VISEUR À ANGLE DROIT NIKON DR-6  
**229<sup>99</sup>\$** Rég. 249<sup>99</sup>\$



**MICROPHONE STÉRÉO COMPACT**  
MICROPHONE NIKON ME-1  
**149<sup>99</sup>\$** Rég. 159<sup>99</sup>\$



**GÉOLOCALISEZ VOS PHOTOS**  
UNITÉ NIKON GPS GP-1  
**279<sup>99</sup>\$** Rég. 299<sup>99</sup>\$



**CONFORT ET SIMPLICITÉ**  
DÉCLENCHEUR NIKON MC-DC2  
**26<sup>99</sup>\$** Rég. 29<sup>99</sup>\$



**SOYEZ CRÉATIF**  
FLASH NIKON SB-700 AVEC PILES  
**379<sup>99</sup>\$** Rég. 439<sup>99</sup>\$



## D7000

**1 049<sup>99</sup>\$** Boîtier seul  
Rég. 1 279<sup>99</sup>\$

**1 349<sup>99</sup>\$** D7000 et objectif  
Rég. 1 599<sup>99</sup>\$ 18-105mm VR

- 16,2 mégapixels, jusqu'à 25 600 ISO
- Vidéo HD intégrale 1080p avec AF continu
- Boîtier en magnésium, joints étanches



**GRANDE AUTONOMIE**  
POIGNÉE D'ALIMENTATION MB-D11  
**279<sup>99</sup>\$** Rég. 299\$



**PILE LITHIUM-ION**  
NIKON EN-EL15  
**89<sup>99</sup>\$** Rég. 99\$



**ZOOM TÉLÉOBJECTIF ULTRA-PERFORMANT**  
AF-S VR 70-300MM F/4.5-5.6G IF-ED

**469<sup>99</sup>\$** Rég. 519\$



**OBJECTIF POLYVALENT**  
AF-S NIKKOR 50MM F/1.8G  
**239<sup>99</sup>\$** Rég. 249\$



**MOYEN TÉLÉOBJECTIF MICRO**  
AF-S VR MICRO 105MM F/2.8G IF-ED  
**819<sup>99</sup>\$** Rég. 849\$



**FILTRES NIKON**  
à partir 44<sup>99</sup>\$



Faites votre choix  
**Lozeau.com**



Stationnement  
rue St-André



Supports à vélo  
face au magasin



Beaubien

6229, SAINT-HUBERT  
MONTREAL, QUÉBEC  
514 274 6577  
1 800 363 3535  
WWW.LOZEAU.COM

**Lozeau**

L'EXPÉRIENCE PHOTO VIDÉO

## ACTUALITÉS

## Appui « inquiétant » aux sables bitumineux

Les environnementalistes dénoncent la position du gouvernement du Québec

PAUL JOURNET

QUÉBEC — Les environnementalistes s'inquiètent du fait que Québec ne s'est pas dissocié du communiqué de clôture de la rencontre fédérale-provinciale des ministres de l'Énergie et des Mines, cette semaine, à Kananaskis, en Alberta.

Adopté mardi, le texte affirme: « Les sables bitumineux de l'Alberta sont une source d'énergie fiable, durable et importante pour approvisionner la planète. » Le Québec a donné son accord à ce texte, a confirmé le cabinet du ministre fédéral des Ressources naturelles, Joe Oliver. Seul l'Ontario s'en est dissocié. « Nous n'étions pas à l'aise avec la formulation qui disait que les sables bitumineux sont durables et responsables », a expliqué le ministre ontarien de l'Énergie, Brad Duguid, au *Globe & Mail*.

L'Ontario n'avait envoyé qu'un sous-ministre à la rencontre.

« Le Québec aussi aurait dû s'en dissocier », croit Daniel Breton, du groupe Maîtres chez nous 21<sup>e</sup> siècle (MCN21). Pierre-Olivier Pineau, spécialiste en politique énergétique à HEC Montréal, partage cet avis.

« Ça m'a beaucoup étonné que le Québec ne prenne pas ouvertement ses distances du communiqué », renchérit Ed Whittingham, directeur général de l'Institut Pembina, groupe environnementaliste.

« Si la ministre (Nathalie) Normandeau appuie les sables bitumineux, cela constituerait un précédent dangereux, estime Steven Guilbeault, d'Équiterre. Le fédéral pourrait se servir de cela pour promouvoir leur exploitation. »

La ministre des Ressources naturelles, Nathalie Normandeau, qui représentait



Joe Oliver, ministre fédéral des Ressources naturelles, et Ron Liepert, ministre de l'Énergie de l'Alberta, s'amusent en marge de la rencontre fédérale-provinciale des ministres de l'Énergie et des Mines, cette semaine, à Kananaskis, en Alberta.

PHOTO JEFF MCINTOSH, LA PRESSE CANADIENNE

le Québec à la rencontre, a réagi en distinguant le communiqué de presse du plan d'action adopté par les participants. « Le passage sur les sables bitumineux ne figure pas dans le plan d'action », indique-t-elle.

Mais croit-elle que les sables bitumineux constituent une source d'énergie durable? « On ne peut pas parler de caractère durable pour une ressource comme le pétrole, c'est clair, a-t-elle dit hier après-midi. Cependant, l'industrie des sables bitumineux déploie énormément d'efforts pour améliorer ses procédés et techniques sur le plan environnemental. »

Le passage sur les sables bitumineux ne se trouvait pas dans les premières versions du communiqué. M. Guilbeault se demande si Ottawa et l'Alberta « en ont passé une petite vite » aux autres provinces.

## La pression des pétrolières

La rencontre était en partie payée par l'Association canadienne des producteurs pétroliers et le Oil Sands Developers Group, qui ont fait des présentations aux ministres. « Les groupes environnementalistes n'avaient pas cet accès. On peut se poser des questions éthiques à ce sujet », dit M. Guilbeault.

Pierre-Olivier Pineau, de

HEC Montréal, note toutefois que les pétrolières avaient des demandes environnementales plus « proactives » que les ministres. « L'Institut canadien de politique énergétique, composé de pétrolières, a demandé aux gouvernements de mettre un prix sur le carbone et d'implanter rapidement des mesures transitoires pour instituer un marché du carbone. Mais il n'y a aucune mention de cela dans le plan d'action ou le communiqué final », souligne-t-il.

La ministre Normandeau ne s'en formalise pas: « C'est normal. C'est parce que les provinces et les territoires n'en étaient pas tous au même

point » concernant un marché du carbone. Elle assure qu'elle essaie de convaincre ses collègues d'imiter le Québec.

Les environnementalistes accueillent avec réserve le plan d'action adopté à Kananaskis. Par exemple, l'Institut Pembina se réjouit du fait qu'on promeuve l'efficacité énergétique et la mise au point de technologies vertes. Mais, outre les sables bitumineux, plusieurs autres volets l'inquiètent. « On parle d'étudier chaque projet individuellement. C'est le contraire de ce qu'il faut faire! On a besoin de normes claires et prévisibles », lance M. Breton.

## Investissement Québec demande des comptes à IQT

GABRIEL BÉLAND

Investissement Québec n'a pas apprécié la façon « cavalière » dont IQT a congédié ses 600 travailleurs québécois. L'organisme chargé d'attirer des sociétés étrangères exige désormais que l'entreprise américaine lui rende la subvention de 670 000 \$ qu'il lui a versée il y a 10 ans.

Le président d'Investissement Québec a fait cette demande formelle dans une lettre envoyée hier aux dirigeants d'IQT. « Je vous demande de rembourser la subvention de 669 996 \$ qui vous a été versée par Investissement Québec en

2000 pour l'implantation du centre d'appels à Laval, puisque votre entreprise n'a pas respecté la Loi sur les normes du travail, écrit Jacques Daoust. Cette subvention a été versée à même les fonds publics, donc avec les impôts des Québécois. »

IQT a annoncé sans préavis vendredi dernier qu'elle ferait ses trois centres d'appels canadiens. Environ 450 employés ont perdu leur emploi à Laval, 140 à Trois-Rivières et 600 à Oshawa. Ils ne seront pas payés pour leurs deux dernières semaines de travail.

La Loi sur les normes du travail oblige pourtant les

employeurs à donner aux salariés un préavis de deux semaines en cas de licenciement. Ils doivent également leur verser une indemnité de congé ou un minimum de 4 % du salaire reçu dans la dernière année. Les licenciés n'ont eu droit ni à l'un ni à l'autre.

« Plus de 590 citoyens et citoyennes du Québec se retrouvent sans emploi et sans documents leur permettant d'avoir accès aux prestations d'assurance chômage auxquelles ils ont pourtant droit en vertu des lois canadiennes auxquelles votre entreprise est assujettie », déplore dans sa lettre le président d'Investissement Québec.

La missive emploie un ton très dur. Le président d'Investissement Québec note par exemple n'avoir « jamais observé un tel comportement » et soutient qu'IQT est « un très mauvais exemple pour ce grand voisin que sont les États-Unis d'Amérique ».

« De grâce, reprenez-vous et ayez une sortie digne. La réputation de votre entreprise vaut beaucoup plus que cela », écrit-il.

Mardi, la Ville de Nashville, au Tennessee, a fait savoir qu'elle était « consternée » par la manière dont IQT avait congédié ses employés canadiens et qu'elle annulait la subven-

tion de 1,6 million accordée à l'entreprise pour qu'elle s'installe chez elle.

## « Nous sommes désolés »

Le directeur québécois du Syndicat des métallos, qui représente les employés du centre d'appels de Trois-Rivières, a applaudi hier à la requête d'Investissement Québec. Selon Daniel Roy, cet argent « vient de la poche des Québécois et n'a plus rien à faire dans celles de cette entreprise voyou ».

Daniel Roy estime par ailleurs que les excuses de David A. Mortman, cofondateur de l'entreprise, sonnent faux. Dans une entrevue au canal Argent, hier, il a dit « regretter profondément les conséquences » de la fermeture des centres d'appels.

Il n'a pas voulu s'engager à indemniser les travailleurs licenciés et s'est borné à dire que ses avocats se penchent sur la question. « Nous sommes désolés pour la communauté, nous nous sentons coupables et allons trouver un moyen d'aider les travailleurs, a-t-il dit. Nous sommes tous dans le même bateau. »

Selon Daniel Roy, cette attitude témoigne d'un manque de courage. « C'est trop facile d'être caché dans une tour de bureaux de New York et de conter n'importe quelle sornette à tout le monde, tranche-t-il. S'il a vraiment du courage, qu'il vienne ici avec son carnet de chèques et qu'il rembourse les gens. »

**VACANCES VOYAGE**

**CE SAMEDI**  
TOURISME À VÉLO DANS LES  
GRANDES VILLES COMME  
NEW YORK OU BERLIN

Tous les samedis dans **LA PRESSE**

**AUBAINES ESTIVALES**

UNE SECTION SPÉCIALE À LIRE DANS  
LE CAHIER ARTS ET SPECTACLES

ce **vendredi** dans **LA PRESSE**

**GRANDE VENTE D'ÉTÉ**  
**DE 20 à 30% DE RABAIS**  
SUR TOUT EN MAGASIN

**3 jours seulement!**  
Jeudi 21, vendredi 22 et samedi 23 juillet

**Sofa Italia**  
1850 Boul. Le Corbusier, Laval, QC H7S 2K1 • 450.978.1701 Fermé le dimanche

**NATUZZI**  
ITALY



## ACTUALITÉS

# Sur la piste des petits canards jaunes

## L'histoire fascinante de 28 800 jouets perdus en mer et qui font le tour du monde

MATHIEU PERREAULT

Le 10 janvier 1992, 7200 petits canards jaunes sont tombés dans le Pacifique à mi-chemin entre Hong Kong et Seattle. Accompagnés de 21 600 autres petits animaux de plastique – grenouilles vertes, tortues bleues et castors rouges –, ils ont dérivé pendant des années, faisant la joie des « batteurs de grève », ces personnes qui arpentent les plages du Pacifique à la recherche de débris marins inhabituels. Une batteuse de grève du Maine a même affirmé avoir trouvé l'un de ces petits canards jaunes après une odyssee dans l'Arctique, alors que les médias britanniques ont passé quelques semaines, en 2007, à guetter leur arrivée.

Pendant six ans, Donovan Hohn, professeur d'anglais à New York, a suivi à la trace ces 7200 canards jaunes. Il a tiré de son enquête un livre, *Moby Duck*, qui vient de paraître, dans lequel il met en lumière les marges maritimes de la mondialisation et donne ses lettres de noblesse à l'« archéologie de l'ordinaire » inventée par le romancier américain James Agee, auteur du portrait de la pauvreté américaine *Let Us Now Praise Famous Men*.

« J'ai eu l'idée de ce livre à cause de l'un de mes étudiants, explique Donovan Hohn, maintenant journaliste et écrivain. Je leur avais demandé de faire de l'archéologie de l'ordinaire, de me parler d'objets anodins. Lui a décidé de me parler du canard de bain qu'il traînait partout comme porte-bonheur. Il a inclus dans son récit l'histoire des 7200 canards naufragés, qui a notamment été reprise dans un livre pour enfants, *Ten Little Rubber Ducks*, d'Eric Carle. Une nuit, après avoir lu son travail, je n'arrivais pas à dormir et j'ai décidé de me pencher sur l'histoire. »



PHOTO FOURNIE PAR DONOVAN HOHN  
Donovan Hohn parle officiellement de jouets perdus dans le Pacifique, mais aborde au passage les dessous du transport maritime et la quête des « batteurs de grève » qui traquent les débris marins.

M. Hohn a bientôt appris que l'histoire avait une suite surréaliste : le fabricant chinois du jouet, sous-traitant de la société américaine The First Years, venait d'annoncer qu'il donnerait un bon du Trésor américain d'une valeur

« J'ai mis dans le congélateur des canards que j'ai retrouvés en Alaska lors d'expéditions avec des batteurs de grève, dit M. Hohn. Les canards provenaient presque certainement de la cargaison perdue en 1992. Au bout de

L'idée que les courants puissent transporter un objet du Pacifique vers l'Atlantique est née après qu'un navire américain de recherche, l'*USS Jeannette*, eut fait naufrage en 1879, écrasé par les glaces au nord du détroit de Béring.

de 100 \$US à quiconque trouverait dans l'Atlantique l'un des 7200 canards de bain. Quelques-uns auraient été retrouvés en Angleterre, mais aucun ne portait de numéro de série valide. Une femme du Maine a affirmé dans un bulletin de batteurs de grève de l'Alaska, *Beachcombers' Alert*, avoir trouvé l'un des canards, mais elle avait jeté sa trouvaille, ignorant que The First Years offrait une récompense.

quelques semaines en mer, ils se brisaient en mille miettes au moindre choc. Je ne crois pas qu'aucun des 7200 canards ait pu traverser l'Arctique mais, avec beaucoup de chance, ce n'est pas impossible. »

L'idée que les courants puissent transporter un objet du Pacifique vers l'Atlantique est née après qu'un navire américain de recherche, l'*USS Jeannette*, eut fait naufrage en 1879, écrasé par les glaces

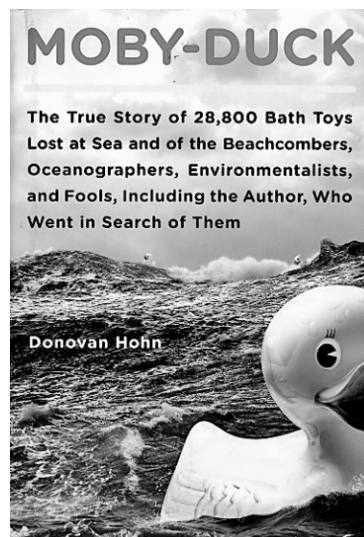


PHOTO FOURNIE PAR DONOVAN HOHN  
Le livre donne ses lettres de noblesse à « l'archéologie de l'ordinaire ».

au nord du détroit de Béring. Des débris de l'épave de l'*USS Jeannette* ont été retrouvés sur les côtes du Groenland trois ans plus tard. « Pour une raison que j'arrive mal à m'expliquer, cette idée fascine les gens, dit M. Hohn. C'est peut-être la même raison qui pousse les batteurs de grève à ramasser des objets dont

Pacifique? « Il y a finalement très peu de conteneurs perdus en mer, dit M. Hohn. J'ai réussi, avec des recherches sur les microfilms d'horaires de navigation, à trouver le navire qui transportait les cargaisons, le *Ever Laurel*. Mais tout ce qu'on sait, c'est que six conteneurs ont été perdus lors de ce voyage. »

L'écrivain américain a par contre mis au jour un mystère du commerce maritime : comment le cargo *China* a-t-il pu perdre les trois quarts de sa cargaison en haute mer en 1998? Une « vague scélérate » a presque certainement été en cause – comme celle qui a frappé le voilier où prenait place Laura Gainey en 2006 –, mais le *China* a dû arriver à garder son équilibre, et les câbles qui retenaient les conteneurs se sont brisés à cause d'une gîte trop prononcée. « Curieusement, il y a encore des zones d'ombre dans la science des mouvements des navires, dit M. Hohn. À cause du *China*, il y a maintenant beaucoup de recherches sur un nouveau type de mouvement "paramétrique", qui inquiète beaucoup les assureurs maritimes parce que les manœuvres normalement prévues en cas de vague scélérate accentuent le problème. »

M. Hohn a aussi enquêté sur l'accumulation d'objets de plastique dans une zone précise du Pacifique à cause des courants marins. « Par le passé, les objets qui se retrouvaient là étaient en bois, et ils finissaient par couler. Maintenant, le plastique reste à flot des années et des années. L'image qu'on en a ne correspond toutefois pas à la réalité : ce n'est pas une agglomération d'objets, mais plutôt une vaste étendue où on trouve de petits granules de plastique entre deux eaux. On les voit quand on écume la surface de l'eau, mais pas du pont d'un bateau. »

**NOS GAGNANTS**

**MONSIEUR DONALD GEORGE MILKS, OUTAOUAIS**  
COUP DOUBLE  
100 000 \$

**LOTO QUÉBEC** Résultats des tirages du : 2011-07-20

**649** 02 21 23 46  
30 34 42 compl.

**Québec 49** 15 16 27 40  
28 32 36 compl.

Les détenteurs d'une sélection Québec 49 jouée avec le Loto 6/49 sur un même billet et comportant les quatre numéros d'une même sélection boni tirée se partagent une cagnotte de 49 000 \$.

**649+** 03 05 07 08  
02 14 19 23

**Power** 3 9 9 D A  
♦ ♦ ♠ ♠ ♣

**Quintissime** 695 02 05 07 08 15 17 21 24 25 26 08 20  
5437 35 37 38 41 42 49 55 63 66 68 27 32 35

**Extra** 4632616

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

## Atterrissage historique

### Atlantis tourne la page sur 30 ans de missions

MATHIEU PERREAULT

Ce matin à l'aube, si la météo ne s'est pas gâtée, *Atlantis* aura été la dernière navette spatiale à atterrir. Le programme, qui aura duré près de trois décennies, doit se terminer peu avant 6h à Cap Canaveral, en Floride.

« Tout a bien été pour *Atlantis*, dit Danielle Cormier, chef de mission à l'Agence spatiale canadienne. Par exemple, on a eu un peu de difficulté avec la vidéo de la navette en direction de la station spatiale, mais on a pu l'arranger à temps pour la sortie spatiale. »

*Atlantis* a déployé mardi un dernier satellite, *Picosat*, qui ne mesure que 25 cm et testera une nouvelle génération de panneaux solaires. On a aussi procédé à une inspection des tuiles thermoprotectrices sous la navette, par acquit de conscience.

Après leur départ de la Station spatiale internationale (SSI), lundi, les astronautes d'*Atlantis* ont également mené une expérience visant à assurer un meilleur ravitaillement en eau potable. Le sac d'osmose avancée (FOB selon l'acronyme anglais) récupère la sueur et l'urine et les purifie. L'osmose n'ayant jamais fonctionné en apesanteur, la technique en

est à ses balbutiements. Elle pourrait éventuellement être utilisée à l'occasion de sorties spatiales prolongées.

La NASA devait donner peu avant 5h ce matin le feu vert définitif à l'atterrissage de la navette. Si la météo devait se détériorer, on prévoyait retarder l'atterrissage à 7h30, voire le remettre à demain ou à samedi, à Cap Canaveral ou à la base militaire Edwards, en Californie. *Atlantis* devait revenir hier, mais sa mission

a été prolongée pour faciliter le déchargement d'un module cargo européen contenant des pièces de rechange pour la SSI et assez de nourriture pour un an. Le module contenait plus de quatre tonnes de matériel.

Dorénavant, la station spatiale devra être ravitaillée par des capsules robotisées russes, japonaises et européennes. Quant au transport des astronautes, il est dorénavant assuré seulement par la capsule russe *Soyouz*.

## CONCURRENCE POUR LE BRAS

La navette *Atlantis* a profité de sa dernière mission pour amarrer à la SSI une expérience cruciale pour la mise au point de la troisième génération du bras robotique canadien. Il s'agit d'une simulation de ravitaillement de satellite, tâche qui pourrait ouvrir un marché juteux pour le bras canadien. D'autres entreprises veulent aussi profiter de la volonté américaine de robotiser certaines des tâches qui étaient accomplies au moyen de la navette, comme la réparation de satellites. Le concurrent le plus direct se trouve déjà dans la SSI. Il s'agit d'un robot humanoïde, le Robonaut, conçu par la firme Oceaneering, spécialisée dans les robots sous-marins. « Nous faisons des tests à l'intérieur de la station et nous en ferons ensuite à l'extérieur », explique David Spangler, gestionnaire du programme de robotique d'Oceaneering. « Selon notre compréhension, le bras robotique canadien se spécialise dans les lourdes tâches, pas dans les opérations nécessitant de la dextérité. » Deux autres entreprises, Sierra Nevada et Altius, veulent mettre au point des technologies complémentaires au bras canadien : Sierra Nevada aurait une capsule de ravitaillement et de réparation des satellites, alors qu'Altius aurait l'équivalent d'une gaffe qui faciliterait l'amarrage aux satellites. Une autre firme, Honeybee, met au point des outils qui pourraient être installés au bout d'un bras robotique.

— Mathieu Perreault

# LA PERSONNALITÉ DE LA SEMAINE

LA PRESSE RADIO | TÉLÉVISION | INTERNET

ENCORE PLUS  
QUE DU TALENT,  
DE L'INTELLIGENCE,  
MÊME DU GÉNIE,  
L'EXCELLENCE  
NAÎT DE L'EFFORT

Retrouvez la personnalité de la semaine et aussi celles des semaines précédentes sur [cyberpresse.ca/personnalite](http://cyberpresse.ca/personnalite)

Partenaires de l'excellence

AIR CANADA

RioTintoAlcan

Financière Manuvie

Pour votre avenir™

# La famine déclarée en Somalie

Le sud du pays est victime de la « plus grave crise alimentaire en Afrique » en 20 ans

OTTO BAKANO  
AGENCE FRANCE-PRESSE

NAIROBI, Kenya — Deux régions du sud de la Somalie, frappées par une gravissime sécheresse, ont été déclarées en état de famine par les Nations unies, qui parlent de la « plus grave crise alimentaire en Afrique » en 20 ans et appellent à la mobilisation pour éviter que la situation empire.

Selon l'ONU, jusqu'à 350 000 personnes souffrent de famine dans le sud de la région de Bakool et dans celle de Lower Shabelle, toutes deux contrôlées par les insurgés islamistes shebab. Le taux de malnutrition aiguë y dépasse les 30 %, et sur une population de 10 000 personnes, plus de 6 enfants de moins de 5 ans y meurent tous les jours.

« Si nous n'agissons pas maintenant, la famine va s'étendre à toutes les huit régions du sud de la Somalie au cours des deux mois à venir, en raison de mauvaises récoltes et de l'apparition de maladies infectieuses », avertit à Nairobi le coordinateur humanitaire des Nations unies pour la Somalie, Mark Bowden.

L'ONU estime que près de la moitié de la population somalienne, soit 3,7 millions de personnes, dont 2,8 millions vivent dans le Sud, sont désormais en situation de crise.

Dans les deux régions frappées de famine, les taux de mortalité et de malnutrition sont comparables ou supérieurs aux précédentes crises qui ont frappé le Niger en 2005, l'Éthiopie en 2001 ou le Soudan en 1998, rappellent les Nations unies.

« Étant donné sa sévérité et son étendue géographique, il s'agit de la crise alimentaire la plus grave en Afrique depuis la famine en Somalie des années 1991-1992 », précisent-elles même. Quelque 220 000 personnes ont péri lors de cette catastrophe.

La situation est particulièrement précaire en Somalie, où à la catastro-



Des Somaliennes attendent de recevoir de la nourriture dans un camp de la capitale Mogadiscio.

PHOTO OMAR FARUK, REUTERS

phe climatique s'ajoutent des conflits armés permanents. Mais plus de 10 millions de personnes sont touchées dans l'ensemble de la Corne de l'Afrique par la sécheresse actuelle qui, selon les Nations unies, serait aussi la pire en des décennies.

Le Djibouti, l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda sont touchés. Et les États-Unis ont exhorté l'Érythrée à révéler dans quelle mesure elle souffre aussi de la catastrophe climatique.

L'organisation de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), selon laquelle la famine a déjà fait des dizaines de milliers de morts en Somalie au cours des derniers mois, a demandé 120 millions de dollars supplémentaires pour faire face à la crise régionale.

La secrétaire d'État américaine, Hillary Clinton, a appelé à des mesures immédiates et d'autres, plus structurelles, pour « renforcer la capacité de la région à réagir à des crises futures ».

## Des Somaliens sur les routes

En Somalie, estimant que la guerre civile incessante, et pas seulement la sécheresse, avait conduit à la famine, le président de la Banque africaine de développement, Donald Kaberuka, a jugé que toute solution devait inclure un accord de paix dans le pays.

La sécheresse et les conflits poussent aussi sur les routes des milliers de Somaliens, parfois prêts à entreprendre des semaines de marche pour rejoindre l'Éthiopie et le Kenya. Ils

espèrent trouver dans ces pays voisins une aide humanitaire qui fait cruellement défaut chez eux.

Devant la gravité de la sécheresse, les insurgés islamistes shebab, affiliés à Al-Qaïda et qui contrôlent la plupart du sud et du centre de la Somalie, ont rappelé les travailleurs humanitaires étrangers qu'ils avaient poussés au départ en 2009.

« Les moudjahiddin shebab ont toujours été prêts à aider de leur mieux le peuple islamique de la nation et coopéreront avec quiconque aidera les victimes de la famine », a déclaré un responsable sous le couvert de l'anonymat. « L'aide doit être fournie purement sur des bases humanitaires et les valeurs religieuses des Somaliens, musulmans, doivent être respectées », a-t-il cependant répété.

## Qu'est-ce que la famine ?

AGENCE FRANCE PRESSE

**Taux de mortalité important, malnutrition, difficile accès à l'eau... L'ONU énumère des critères pour définir l'état de « famine » qu'elle vient de déclarer en Somalie, ravagée par la sécheresse et la guerre civile.**

L'organisation de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a établi au cours des cinq dernières années, en collaboration avec des ONG et d'autres agences onusiennes, un « cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire » (IPC) qui est devenu la norme la plus utilisée.

Selon « le tableau de référence de l'IPC », il existe cinq phases possibles dans la situation alimentaire d'un pays ou d'une région à problèmes qui vont de

la première – « généralement en sécurité alimentaire » – à la cinquième, qui est « famine/catastrophe pour l'humanité ».

Les principales caractéristiques d'une situation de « famine/catastrophe pour l'humanité » (voir encadré) doivent toucher plus de 20 % de la population d'une région concernée et, même si toutes ne sont pas nécessaires pour proclamer l'état de famine, le taux de malnutrition, le taux de mortalité et l'accès à l'eau sont les trois conditions indispensables, précise la FAO.

Cette définition qui se généralise ne fait cependant pas l'unanimité.

« Il n'y a pas de limites claires ni de définition exacte » du terme de famine, affirme Christopher Barrett, expert de l'aide alimentaire et professeur d'économie du développement à l'Université

Cornell, sur le site allAfrica.com.

Selon M. Barrett, la famine se caractérise par « un taux de mortalité plus élevé que de coutume, causé par un manque de vivres ou un accès insuffisant aux vivres, soit directement dû à la faim, soit, bien plus souvent, dû aux maladies ou aux dommages causés par la sous-nutrition grave ».

Plusieurs grandes famines sont restées dans les annales: en particulier celle qui a frappé la Chine de 1959 à 1961 à l'époque du « Grand Bond en avant » et qui a fait de 20 à 30 millions de victimes. Pensons aussi au Biafra (Nigeria), qui a connu 1 million de morts entre 1967 et 1970.

La Corée du Nord souffre également depuis des années de la famine qui aurait fait de 1 à 2 millions de morts,

tout comme la Corne de l'Afrique, la Somalie, mais aussi l'Éthiopie, le Soudan, le Kenya, le Djibouti ou l'Ouganda, victimes régulièrement de la sécheresse depuis les années 80.

À l'heure actuelle, plus de 10 millions de personnes manquent de nourriture dans la Corne de l'Afrique à la suite de la sécheresse et des conflits armés, selon les agences onusiennes.

## CINQ CRITÈRES

- > Taux de mortalité supérieur à 2 personnes par jour sur 10 000
- > Malnutrition aiguë touchant plus de 30 % de la population
- > Disponibilité de l'alimentation très inférieure à 2100 kcal/jour par personne
- > Moins de 4 litres d'eau par jour et par personne
- > Perte effective totale des moyens d'existence (source: FAO)

## 1,6 MILLIARD DE DOLLARS

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a appelé hier les pays donateurs à se mobiliser contre la famine en Somalie, précisant qu'il fallait réunir 1,6 milliard de dollars sans délai pour l'aide humanitaire. « Près de la moitié de la population, 3,7 millions de personnes, est en situation de crise, a-t-il expliqué lors d'une conférence de presse. Cela va avoir des effets dévastateurs, pas seulement en Somalie, mais aussi dans les pays voisins. Les agences humanitaires ont un besoin urgent (d'argent, ndr) pour sauver des vies: si les fonds ne sont pas disponibles pour une intervention humanitaire immédiate, la famine va probablement se poursuivre et s'étendre. » — AFP

**Vente d'inventaire exceptionnelle**

**rabais de 20 à 70%**

sur un vaste choix de verres, carafes, celliers et accessoires.

Jusqu'au 31 juillet 2011

RIEDEL    TRANS THERM    SPIEGELAU

Couteaux Laguiole

Carafes

Cellier Vinum 34 bouteilles

Spéc.: 349\$ Rég.: 449\$

Le verre parfait pour chaque vin

**Vinumdesign.com**

Boutique Cadeaux  
Hôtellerie & Restauration  
Verrerie & accessoires  
Cave à vins sur mesure  
Celliers

Vinumdesign  
1480, rue City Councilors  
(514) 985-3200  
Montréal

CB Richard Ellis limitée (CBRE) sollicite les services d'une  **firme**  ou d'une **coentreprise d'architecture, autorisée à pratiquer l'architecture dans la province de l'Ontario** et possédant une vaste expérience du renouvellement du cycle de vie des infrastructures, de la modernisation de grands complexes de bureaux ainsi que de l'éco-conception. Les soumissionnaires doivent prévoir les services d'un ingénieur de structures dans leur soumission. La présente demande de propositions a pour objet la rénovation complète des installations d'un complexe de bureaux d'environ 800 000 pieds carrés bruts situé à Ottawa, en Ontario.

Aux termes d'un contrat distinct, CBRE sollicite également les services d'un **ingénieur mécanicien** et d'un **ingénieur électricien, autorisés à pratiquer dans la province de l'Ontario** et possédant tous deux de l'expérience liée à des projets commerciaux de grande envergure, quant au renouvellement du cycle de vie, à l'amélioration de l'immeuble de base et à la conception de systèmes d'aménagement de locaux destinés aux locataires. Le projet vise la remise à neuf complète des systèmes mécaniques, électriques et de plomberie existants, de même que l'installation d'un nouveau système automatisé de contrôle d'immeubles et d'un nouveau système de sécurité des personnes.

Comme ce projet doit être mené à terme selon un échéancier très serré, CBRE demande que tous les soumissionnaires puissent faire état d'une expérience réussie dans la réalisation de projets de cette envergure et de cette portée, qu'ils disposent d'une équipe bien établie à Ottawa et qu'ils possèdent à l'interne l'expertise voulue et la capacité de fournir les ressources nécessaires à l'exécution du projet. À ce titre, certains critères obligatoires touchant l'organisation de la firme ou de la coentreprise, sa taille, ses capacités et son expérience seront considérés comme essentiels dans l'évaluation du soumissionnaire.

Toutes les parties intéressées sont priées de manifester leur intérêt pour la présente demande de propositions par écrit, en prenant soin d'indiquer les coordonnées complètes d'une personne-ressource, au plus tard à la fin de la journée ouvrable (17 h, heure de l'Est) le 11 août 2011. Toutes les soumissions doivent être adressées à :

**CB Richard Ellis limitée – Services Corporatifs Globaux**  
Services de gestion de projets  
Carleton Technology and Training Centre, Suite 4400 (Building 29)  
1125 Colonel By Drive, (Carleton University Campus)  
Ottawa, ON K1S 5R1

**Demande de propositions no 2011 – 070 : Programme de rénovation d'Ottawa – Demande de propositions concernant des services de conception architecturale**  
ou  
**Demande de propositions no 2011 – 075 : Programme de rénovation d'Ottawa – Demande de propositions concernant des services de conception mécanique et électrique**

À l'attention de : Michael Kitson, Procurement Manager  
michael.kitson@cbre.com

**Nota : TOUS LES SOUMISSIONNAIRES devront OBLIGATOIREMENT signer des accords de non-divulgence et de confidentialité avant que ne soient émis les dossiers de demande de propositions.**

**CBRE**  
CB RICHARD ELLIS

## MONDE

## LE TOUR DU GLOBE

## ÉGYPTE

## Facebook choisit ElBaradei

L'ancien haut responsable international Mohamed ElBaradei arriverait en tête d'une élection présidentielle en Égypte, selon une consultation réalisée sur Facebook par l'armée qui dirige le pays, ont rapporté hier les médias gouvernementaux. L'étude, originale mais controversée, a été lancée le mois dernier sur le réseau social, demandant aux internautes de donner leur favori pour la présidence parmi une liste de personnalités. — AFP

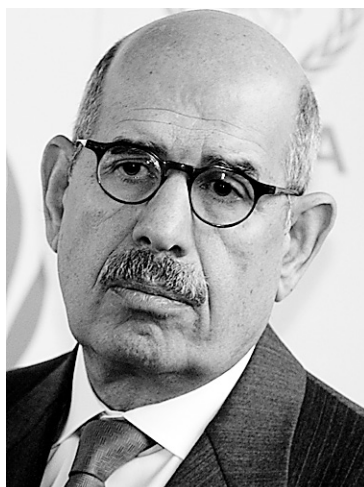


PHOTO LEONHARD FOEGER, REUTERS  
Mohamed ElBaradei

## SERBIE

## Arrestation de Goran Hadzic

Le procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), Serge Brammertz, a salué hier l'arrestation de Goran Hadzic, 52 ans, dernier fugitif réclamé par le tribunal, et indiqué s'attendre à son arrivée à La Haye d'ici «trois à huit jours». «Nous pouvons à présent affirmer qu'aucune des personnes mises en accusation par le tribunal n'a échappé à la justice», a déclaré à l'AFP le procureur Serge Brammertz. — AFP

## LIBYE

## Kadhafi «perd le contrôle»

Le ministre français de la Défense, Gérard Longuet, commentant l'offensive des rebelles libyens sur l'installation pétrolière de Brega, a estimé hier que Mouammar Kadhafi était «en train de perdre le contrôle de l'énergie dans son propre pays», sur fond de «défections» ininterrompues. «Un gouvernement qui perd chaque jour son autorité internationale et [...] le contrôle de son terrain devrait se poser des questions.» — AFP

## GUINÉE

## Militaires arrêtés

Une vague de 37 arrestations a été menée parmi les militaires guinéens depuis l'attaque mardi contre le domicile du président Alpha Condé, à Conakry. L'attaque, qualifiée de «tentative d'assassinat» par Alpha Condé qui en est sorti indemne, représente le risque de voir à nouveau la violence exploser en Guinée, dont l'histoire est marquée par les dictatures, civiles ou militaires, les coups d'État et les tensions entre ethnies. — AFP

# « Je suis extrêmement désolé »

— Le premier ministre britannique cuisiné par les parlementaires

David Cameron  
PHOTO AFP

Interrogé par les parlementaires sur son rôle indirect dans le scandale des écoutes téléphoniques, le premier ministre britannique a pris ses distances des autres protagonistes de l'affaire. Sa position demeure néanmoins instable.

TRISTAN DE BOURBON  
COLLABORATION SPÉCIALE  
LONDRES

David Cameron reste sur la sellette. Même s'il s'est plutôt bien sorti hier des griffes des parlementaires qui l'interrogeaient sur son implication dans l'affaire des écoutes téléphoniques illégales des journalistes du groupe News International, sa crédibilité s'est indéniablement érodée. Ses relations personnelles avec plusieurs personnalités liées au scandale remettent en effet en question son indépendance et ses qualités de discernement.

Les premières attaques contre le premier ministre ont porté sur son embauche d'Andrew Coulson, ancien directeur de la rédaction de *News Of The World*. Il s'est pourtant défendu de toute malversation. «C'était ma décision. J'en prends la responsabilité. [...] Bien sûr, je le regrette et je suis extrêmement désolé de la fureur que cela a causée. Avec le recul, et tout ce qui a suivi, je ne lui aurais pas proposé cet emploi.»

Ed Miliband, leader de l'opposition travailliste, ne l'a pas laissé s'en tirer aussi simplement. «Ce n'est pas une question de recul ou du fait que M. Coulson lui a menti; c'est sur toutes les informations que le premier ministre a ignorées!» En effet, de nombreux hommes politiques et journalistes ont déclaré au cours des dernières semaines avoir prévenu David Cameron des risques qu'il prenait en s'attachant les services d'un homme susceptible d'être poursuivi en justice dans l'avenir en raison de ses inactions passées. Son choix de ne pas suivre ces recommandations

malgré sa fonction politique est aujourd'hui considéré comme irresponsable.

Le deuxième sujet majeur de ce débat parlementaire a concerné l'influence du groupe Murdoch auprès du premier ministre. En effet, le gouvernement avait initialement accepté l'acquisition de 60,9% de la chaîne de télévision BSkyB par le groupe News International pour 8 milliards de livres sterling (12,2 milliards de dollars canadiens). En raison de l'éclatement du scandale des écoutes illégales et de la colère de la population, News International a décidé de ne pas conclure cette acquisition.

David Cameron a admis que ce thème avait été abordé lors de plusieurs rencontres avec des dirigeants du groupe qu'il n'a pas voulu nommer. Il a néanmoins sous-entendu en avoir discuté avec Rebekah Brooks, ancienne directrice de News International. Pourtant, il a assuré n'avoir «jamais eu la moindre conversation inconvenante» sur la question.

«Le code de conduite n'a jamais été rompu, en partie parce que j'avais demandé à être exclu de la décision. Je n'avais aucune responsabilité dans l'achat de BSkyB. Je ne savais même pas quand les annonces majeures devaient être prononcées.»

Un dernier argument peu vraisemblable qui remet en cause la crédibilité du reste de son argumentation. Sans nul doute, David Cameron doit désormais espérer que le début des vacances parlementaires calmera les ardeurs de ses adversaires et fera un peu retomber le scandale. Sans quoi, il vivra assurément un très mauvais été.

## LES RELATIONS TROUBLES QUI POURRAIENT FAIRE TOMBER DAVID CAMERON



## RUPERT MURDOCH

Le patron et fondateur de News Corporation a quitté hier Londres à bord de son jet privé, après avoir été interrogé mardi par le comité d'enquête parlementaire. Ses révélations ont remis en question l'influence sur la vie politique de celui qui est perçu comme le faiseur de premiers ministres. David Cameron s'était ainsi rapproché de lui pour recevoir sa bénédiction. Après l'avoir obtenue à la suite de plusieurs discussions privées sur le yacht du milliardaire, il a remporté les élections générales de mai 2010. Depuis, les deux hommes se voyaient régulièrement. PHOTO BLOOMBERG



## ANDREW COULSON

Lorsqu'au printemps 2007, David Cameron suit les conseils de l'actuel ministre des Finances George Osborne et fait d'Andrew Coulson son directeur des communications, il réalise une erreur qui le poursuivra longtemps. Démissionnaire quatre mois auparavant de la direction de la rédaction de l'hebdomadaire *News Of The World* à la suite de la condamnation à une peine de prison ferme d'un journaliste et d'un détective privé du tabloïd, celui-ci nie alors toute connaissance d'écoutes illégales réalisées par ses subordonnés. Des courriels échangés avec certains d'entre eux prouveraient aujourd'hui le contraire et auraient provoqué son arrestation il y a 10 jours. Hier, David Cameron a assuré devant le Parlement qu'en connaissance de cause, il ne lui aurait «pas proposé cet emploi». PHOTO REUTERS



## PAUL STEPHENSON

Le chef de la police nationale a démissionné dimanche pour avoir employé comme conseiller en communication Neil Wallis, ancien adjoint d'Andrew Coulson à *News Of The World*, quelques mois après sa démission en 2009. La similitude des faits a poussé plusieurs parlementaires travaillistes à demander à David Cameron de quitter son poste comme responsable de la police. Surtout que Paul Stephenson a indiqué qu'il n'avait pas osé discuter avec David Cameron de l'avancée de l'enquête. Le premier ministre, estimait-il, était trop lié à Andrew Coulson pour l'informer que la police s'intéressait à l'un de ses proches. Un jugement grave qui en dit long sur les qualités d'indépendance du premier responsable de la nation britannique. PHOTO REUTERS



## REBEKAH BROOKS

Celle qui est parfois décrite comme la fille spirituelle de Rupert Murdoch possède l'un des carnets d'adresses les mieux garnis de Londres, et David Cameron figure parmi ses proches. L'ancien journaliste de *News Of The World* Paul McMullan, enregistré à son insu par l'acteur Hugh Grant, avait ainsi indiqué que «lorsque, après Thatcher et Tony Blair, le tour de Cameron est venu de s'approcher de Rupert Murdoch pour obtenir ses faveurs, il l'a fait à travers Rebekah Wade (son nom de jeune fille, avant son second mariage, NDLR). Ils allaient tous les deux se promener à cheval. Je le sais, car je devais les photographier afin de prouver que Murdoch soutenait Cameron... Aujourd'hui, Cameron a une dette envers Rebekah Wade pour l'avoir aidé à se faire élire». PHOTO REUTERS

FÊTE NATIONALE DE LA BELGIQUE

# Des bulles pour sauver un pays

*Spirou*, sauveur de la Belgique? En ce jour de fête nationale, le vénérable magazine bédé s'immisce dans la crise politique qui paralyse et polarise le pays. La publication qui a fait connaître Gaston Lagaffe et les Schtroumpfs a mis hier en vente un numéro spécial intitulé « Sauvez la Belgique! ». Devant les velléités séparatistes des principaux partis politiques flamands, des bédéistes prônent l'unité de ce pays divisé entre néerlandophones, majoritaires, et francophones.

PHILIPPE RENAUD  
COLLABORATION SPÉCIALE

BRUXELLES — Hier matin, le petit kiosque à journaux devant le métro De Brouckère, au cœur de Bruxelles, était plus occupé qu'à l'habitude, a confirmé sa tenancière. Tout près, un Press Shop a écoulé rapidement une pile de numéros de ce *Spirou* de circonstance: « Ça fait une semaine qu'on en parle partout, je tenais à mettre la main sur un exemplaire », a dit un client.

Le numéro spécial de *Spirou* aborde le sujet de l'heure d'une manière on ne peut plus belge: par la bédé... et l'autodérision. Un gag, choisi au hasard: « Pour soutenir la Belgique, achetez le jeu d'échecs belge! Le roi et la reine restent immobiles; les autres pièces font ce qu'elles veulent. »

« Le problème paraît extrêmement complexe, explique Frédéric Niffe, rédacteur en chef de *Spirou*. On tente d'en circonscrire certains points, mais nous sommes aussi un magazine d'humour, alors il faut passer un bon moment! »

Depuis 400 jours, la Belgique est en suspens. Pris en otage par les partis wallons et flamands qui ne parvien-

nent pas à s'entendre sur la formation d'une coalition gouvernementale, le pays vit sans premier ministre, une situation que le roi Albert II a qualifiée d'affligeante dans son discours de la Fête nationale.

Or, le roi a beau désigner des formateurs chargés de négocier une feuille de route avec les partis, ils se heurtent à l'intransigeance des principaux partis flamands (le CD&V et la N-VA) qui réclament une décentralisation des pouvoirs par rapport à la fédération et rêvent, ultimement, d'indépendance. Un vœu beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît, notamment en raison de la circonscription électorale Bruxelles-Hal-Vilvorde, la capitale (et capitale de l'Union européenne), francophone à 85 %, mais enchâssée en territoire flamand. Deviendrait-elle alors capitale flamande ou wallonne advenant la scission du pays? Un véritable casse-tête.

« Nous nous sentions concernés par cette crise communautaire, confie le rédacteur en chef de *Spirou*. Tous les jours, on nous bourre le crâne, nous devons faire quelque chose. Nous sommes du côté de la liberté d'expression, des rieurs; peut-être qu'après



ILLUSTRATION FOURNIE PAR DUPUIS  
Le numéro spécial de *Spirou* aborde le sujet de la crise politique en Belgique d'une manière on ne peut plus belge: par la bédé... et l'autodérision.

l'intervention des hommes sérieux, nous sentions devoir mettre notre grain de sel en espérant réduire un peu la tension.»

La commande a été lancée il y a trois mois: un numéro – très réussi, au demeurant – sur le thème de la sauvegarde et de l'unité de la Belgique, qui traduit en cases et en bulles une authentique affection pour ce pays. Signe que l'heure est grave, il s'agit de la toute première fois, en 73 ans d'histoire, que le journal de *Spirou* se consacre à un sujet si sérieux. Même pendant la Seconde Guerre mondiale, alors que l'éditeur Jean Dupuis avait dû fuir en France et que le journal avait été contraint d'interrompre pendant quelques semaines sa publication, jamais

*Spirou* n'avait osé commenter une crise sociale ou politique.

Ce n'est toutefois pas la première fois que les bédéistes belges abordent la question nationaliste belge, comme le rappelle ce numéro du magazine.

En mars 1973, Peyo, créateur des *Schtroumpfs*, a renoué avec le scripteur Yvan Delporte et créé un épisode au cours duquel un des villageois trace une frontière divisant le village entre le Nord et le Sud... à cause d'un différend linguistique: les *Schtroumpfs* du Nord disent « Schtroumpf-bouchon », ceux du Sud, « Tire-bouchtroumpf ». Grand *Schtroumpf* tente alors de raisonner ses concitoyens et souligne la futilité du débat en faisant valoir que c'est du pareil au même, que

c'est « Schtroumpf vert et vert Schtroumpf! ».

Absurde? « C'est toute la complexité de la situation actuelle au pays du surréalisme », résume-t-on dans ce *Spirou*. Les Belges eux-mêmes reconnaissent mal la saisir: « Ce numéro, on l'a fait pour les Belges, mais aussi un peu pour notre lectorat de l'extérieur », dit Frédéric Niffe, ravi que des scénaristes flamands et français aient collaboré à ce numéro.

Les lecteurs de *Spirou*, eux, auront bien besoin de ces gags pour alléger la situation. « Ce qui va arriver? J'imagine qu'on retournera voter... et que le résultat sera le même que celui de l'an dernier », avance, sur un ton résigné, ce client croisé au Press Shop. Mieux vaut en rire...



PHOTO GONZALO FUNETES, REUTERS

Depuis le début de l'affaire, les versions divergent sur ce que François Hollande savait ou non.

## François Hollande entendu dans l'affaire Tristane Banon

ANABELLE NICOU

Le candidat favori des primaires du Parti socialiste sort les griffes. Entendu hier dans l'enquête préliminaire ouverte après la plainte déposée par Tristane Banon contre Dominique Strauss-Kahn, François Hollande a insisté auprès des journalistes: « C'est une affaire qui ne me concerne en rien. » François Hollande veut maintenant tourner la page. « Je mettrai en cause tous ceux qui voudront, à un moment ou à un autre, faire de cet événement une affaire politique », a-t-il dit hier, après son audition.

François Hollande a-t-il été mis au courant de l'agression présumée de Tristane Banon en 2003? Cette version, soutenue par Anne Mansouret, est fortement démentie par l'ancien numéro 1 du PS, candidat à la présidentielle de 2012. « J'ai demandé à être entendu parce que j'ai des éléments tout à fait secondaires à donner par rapport à cette affaire », a-t-il dit au cours d'une brève déclaration après son audition, hier, à Paris. Une audition courte, qui visait surtout à mettre un terme à l'opération politique dont il se dit victime.

Mardi, la une du quotidien *Le Figaro* a semé l'ire des membres du Parti socialiste. En illustration de l'article titré « Affaire Banon: Hollande va être entendu », le journal, proche de la droite, a juxtaposé une photo de François Hollande à celle de Tristane Banon. *Le Figaro* a annoncé cette audition pour le mois de septembre, mais elle a finalement eu lieu hier.

Autour de François Hollande, les ténors du Parti socialiste font bloc,

oubliant les rivalités des primaires. « Nous faisons face à une opération politique menée notamment par le journal *Le Figaro* qui a décidé, lui, de créer les conditions d'une actualité qui est honteuse pour notre débat public », a soutenu hier Manuel Valls, candidat lui aussi à l'investiture socialiste.

Depuis les débuts de l'affaire Tristane Banon, les versions divergent sur ce que François Hollande savait ou non. L'avocat de Tristane Banon soutient que François Hollande avait eu connaissance de l'agression, mais qu'il avait déconseillé, par l'entremise de sa mère, à la jeune femme de porter plainte. De son côté, François Hollande a reconnu, quelques jours après l'arrestation de DSK à New York, avoir entendu des rumeurs, mais pas « des faits dont la gravité est évoquée ». Tristane Banon, elle, soutient lui avoir parlé au téléphone. Faux, selon Hollande.

Plusieurs personnes ont été amenées à témoigner au cours des derniers jours dans le cadre de cette enquête préliminaire. Parmi elles, la fille de DSK, Camille Strauss-Kahn, et son ex-femme, Brigitte Guillemette, également marraine de Tristane. Les fuites lundi soir de l'audition de la mère de Tristane Banon, Anne Mansouret, dans la presse ont ravivé la controverse: elle soutient avoir eu une relation unique et brutale avec DSK, au début des années 2000. En pleine période estivale, plusieurs observateurs français redoutent que cette affaire devienne le feuilleton de l'été, comme l'avait été le scandale Bettencourt l'an dernier, et détourne l'attention de la préparation de la campagne présidentielle.

— Avec RFI, AFP, Libération et *Le Figaro*

# IMAX TELUS

Centre des sciences de Montréal

## SAUVETAGES 3D

SOYEZ AU CŒUR DE L'ACTION, COMBATTEZ LE DÉSASTRE.

RÉALISÉ STEPHEN LOW PRODUIT ALEXANDER LOW PIETRO L. SERAPICHA PRODUCTION DE AIRLIFT FILMS EN ASSOCIATION AVEC Y2 COMMUNICATIONS  
MONTAGE JAMES LAHTI RÉVISEUR DE LA MARK POURIER PRODUCTIONS DÉLÉGUES BOB KRESSER JAN BAIRD  
Projeté en 2D ou en 3D dans les salles IMAX, sur écran géant et dans d'autres salles spécialisées  
www.rescue-film.com

Présenté par BOEING

ACHETEZ VOS BILLETS EN LIGNE

VISIONNEZ LA BANDE ANNONCE

Desjardins LA PRESSE TELUS Hydro Québec Canada

## MONDE



PHOTO YOSHIKAZU TSUNO, AGENCE FRANCE-PRESSE  
Les bœufs ont été contaminés en mangeant du fourrage entreposé dehors et exposé aux radiations après l'accident de la centrale nucléaire Fukushima Daiichi.

Le Japon interdit la vente du bœuf de Fukushima

## Le désespoir et la ruine des éleveurs

Plus de quatre mois après le séisme et le tsunami, la radioactivité qui émane de la centrale nucléaire de Fukushima continue d'inquiéter les Japonais. Pendant que les autorités planchent toujours sur des moyens pour contenir les réacteurs endommagés, les éleveurs de bétail de la région sinistrée vivent des jours difficiles.

SHINGO ITO  
AGENCE FRANCE-PRESSE

FUKUSHIMA — «De nombreuses vaches sont mortes après l'accident nucléaire car les éleveurs n'ont pu les nourrir. Maintenant, c'est à notre tour de mourir de faim.» L'éleveur japonais Masami Yoshizawa est désespéré par l'interdiction de la vente du bœuf de Fukushima qui le prive de son gagne-pain.

Comme les autres éleveurs de cette préfecture du nord-est du Japon, M. Yoshizawa a vu sa vie basculer lors de l'accident à la centrale nucléaire Fukushima Daiichi, inondée par le tsunami qui a suivi le séisme sans précédent du 11 mars dernier.

Les réacteurs ont émis d'importantes radiations qui ont forcé l'évacuation de plus de 80 000 personnes dans un rayon de 20 kilomètres. Depuis, M. Yoshizawa se rend dans cette zone interdite une fois par semaine, muni d'un permis spécial, pour y nourrir les 300 têtes de bétail dont il s'occupe.

Mais dans la confusion, d'autres éleveurs des environs de la centrale n'ont pu s'occuper de leurs bêtes, ce qui a entraîné la mort de milliers d'entre elles. Son existence bouleversée, M. Yoshizawa a vécu comme un coup de grâce la décision, mardi, du gouvernement japonais d'interdire la vente du bœuf de Fukushima, après la découverte de taux de césium radioactif supérieurs à la norme dans de la viande locale.

Employé d'une étable dans le hameau de Nihonmatsu, Yoshiyuki Genei craint que les éleveurs ne perdent courage. «Cela prendra cinq ans, dix ans ou davantage pour résoudre l'accident, mais les paysans ne peuvent attendre aussi longtemps.»

Les autorités espèrent abaisser la température des réacteurs sous les 100°C («arrêté à froid») d'ici à janvier, mais le démantèlement des installations et la décontamination des installations prendront des décennies.

Les promesses officielles d'indemnisation ne rassurent en rien les agriculteurs de la préfecture, grande pourvoyeuse de bœuf avant le désastre. «Malgré l'interdiction, les éleveurs doivent continuer de nourrir leurs

bêtes, avec du foin sûr mais qui coûtera plus cher», souligne Yu Matsukawa, directeur de l'Association de l'élevage de Fukushima.

Les bœufs ont été contaminés en mangeant du fourrage entreposé dehors et exposé aux radiations après l'accident. Les paysans ne pourront désormais faire autrement que d'acheter du fourrage dans d'autres régions du Japon.

«Vous croyez qu'il existe un seul fermier qui voudrait menacer la santé de ses clients? La radioactivité n'est pas de la faute des éleveurs, ils en sont victimes», martèle M. Matsukawa.

### Consommateurs craintifs

L'angoisse s'est amplifiée chez les consommateurs japonais lorsqu'ils ont appris que de la viande de Fukushima avait été vendue, et souvent déjà consommée, aux quatre coins du Japon au cours des dernières semaines.

Les autorités et experts ont beau rappeler qu'il faudrait en manger tous les jours pendant un an pour être affecté, la phobie est déjà créée.

«Nous vendons du bœuf de Fukushima qui a passé avec succès les tests de radiations, mais personne n'en veut», témoigne un employé d'une boucherie de la ville de Fukushima, capitale de la préfecture.

En dépit de l'interdiction, du bœuf de Fukushima se trouve toujours sur les rayons, sous forme de viande hachée ou d'abats, dont l'origine n'est pas obligatoirement indiquée aux consommateurs.

«J'essaie d'acheter des aliments venant de l'extérieur, mais c'est difficile à trouver», explique Sumiyo Sakuma, mère de famille résidant dans la ville de Fukushima. «Je ne veux pas que mes enfants mangent du bœuf ou quelque autre nourriture produite à Fukushima.»

Certains experts conseillent au gouvernement d'étendre le champ d'interdiction au nom du principe de précaution, l'ingestion régulière de nourriture radioactive accroissant à terme les risques de maladie, notamment de cancer.

«Le gouvernement doit stopper la vente de tous les aliments de Fukushima et pleinement indemniser les agriculteurs», estime Katsuma Yagasaki, spécialiste des effets de la radioactivité sur l'homme.

### RECONNAISSANCE D'UN ÉTAT PALESTINIEN

## Pas au détriment de la paix, assure Mahmoud Abbas

AGENCE FRANCE-PRESSE

BARCELONE — Le président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, a déclaré hier à Barcelone que les «efforts» entrepris pour obtenir la reconnaissance d'un État palestinien à l'ONU ne se feraient pas «au détriment» des négociations de paix.

Mahmoud Abbas cherche à obtenir le soutien de la communauté internationale avant un vote à l'ONU en septembre sur la reconnaissance d'un État palestinien. «Les efforts que nous déployons pour aller aux Nations unies en septembre ne se font pas au détriment de la paix ni au détriment des négociations que nous souhaitons poursuivre», a-t-il assuré.

«Quoi qu'il arrive [...], nous savons que nous retournerons à la table des négociations pour trouver les meilleures

solutions possible avec les Israéliens», a ajouté le président palestinien.

Quelques heures plus tôt, le premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, s'était dit prêt à engager «immédiatement» des pourparlers de paix avec les Palestiniens à Jérusalem et même à Ramallah.

L'Union européenne a exhorté lundi le Quartette pour le Proche-Orient (ONU, États-Unis, Russie, UE) à créer les conditions d'une relance des négociations de paix.

Ces négociations ont été suspendues à la fin de 2010 après l'expiration du moratoire israélien sur les constructions dans les territoires palestiniens. Israël a refusé de prolonger ce moratoire et les Palestiniens ont refusé de négocier tant que des constructions se poursuivraient.

Chez le Portugais  
Restaurant - Bar



## MENUS DÉGUSTATIONS OU TABLES D'HÔTE CHEZ LE PORTUGAIS

ÉCONOMISEZ

51%

39\$

VALEUR DE 80\$



COMMENT **LERENARD.CA** PEUT VOUS FAIRE  
ÉCONOMISER JUSQU'À 75%

1. **VISITEZ** [www.lerenard.ca](http://www.lerenard.ca)
2. **DÉCOUVREZ** nos offres sur des produits et services de qualité
3. **ACHETEZ** sans soucis et en toute sécurité
4. **PARTAGEZ** avec vos amis et économisez encore plus
5. **ÉCHANGEZ** votre coupon chez le commerçant

**LE RENARD.CA**  
LE SITE DES ACHATS FUTÉS

une exclusivité **cyberpresse.ca**

OBTENEZ CETTE OFFRE DÈS MAINTENANT SUR [WWW.LERENARD.CA](http://WWW.LERENARD.CA)

QUANTITÉ ET DURÉE LIMITÉES

## FORUM

## LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Mario Girard > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

## ÉDITORIAL

## Coûteuse victoire



ARIANE KROL  
 akrol@lapresse.ca

**V**ous avez raison, mais ça ne vaut pas tant que ça. C'est, en substance, ce que dit la Cour d'appel à Claude Robinson. Avis à tous les créateurs qui seraient tentés de l'imiter.

La victoire morale est intacte. Elle est même renforcée, puisque confirmée par trois nouveaux juges. Les droits d'auteur de *Robinson Curiosité* ont été violés, reconnaît le verdict d'hier. La victoire financière remportée en première instance, par contre, a sérieusement rétréci à la machine.

La décision réduit les sommes accordées presque de moitié, de 5,2 à 2,7 millions. Un revers dramatique pour la victime, qui a déjà englouti 16 ans de sa vie dans cette affaire. On se demande combien il lui restera une fois ses avocats payés. D'autant plus que les juges ont refusé les quelque 850 000\$ d'honoraires extrajudiciaires réclamés pour la procédure d'appel. Et qu'au moins une des parties veut aller jusqu'en Cour suprême.

Le jugement de première instance avait été accueilli avec enthousiasme par un grand nombre de Québécois, bien au-delà des milieux artistiques. Il prouvait que la justice, moyennant des sacrifices démesurés, était encore possible pour les David de ce monde. Ce jugement d'appel nous en fait douter à nouveau. Au lieu d'ouvrir la voie à d'autres victimes, il les forcera à se demander: «Oui, mais à quel prix?» L'effet dissua-

sif de la décision, c'est sur elles qu'il risque d'agir, bien plus que sur n'importe quel escroc tenté de spolier le droit d'auteur. Le monde à l'envers!

Parmi les réductions effectuées, celle des sommes accordées à titre de dommages psychologiques nous interpelle particulièrement. La jurisprudence et le barème différents retenus en appel sont peut-être corrects d'un point de vue légal, mais le résultat est frustrant.

Les tribunaux ont commencé à reconnaître que les victimes de fraudeurs comme Vincent Lacroix ou Earl Jones vivent un réel traumatisme. Se faire voler le fruit de son travail, non pas sous forme d'épargnes, mais de créations commerciales, est aussi brutal. C'est même pire puisque les victimes de fraudes financières n'ont pas à se battre pour faire reconnaître qu'elles ont été dépouillées. Considérer que «la preuve n'a pas établi que l'atteinte psychologique éprouvée par M. Robinson lui a causé une perte financière» est beaucoup trop restrictif. Non, le choc du plagiat n'a pas rendu Robinson invalide – quoique l'expérience aurait suffi à rendre fou n'importe qui. Mais il est évident que les années passées à se battre pour faire reconnaître ce plagiat ne lui ont pas laissé grand temps pour exercer son métier.

Certains des arguments pour réduire les dommages punitifs des trois quarts laissent aussi perplexes. Les manigances pour obtenir des subventions et des redevances sont balayées du revers, et l'importance de la cause est fortement relativisée. C'est d'autant plus inquiétant que ces dommages servent, entre autres, à exprimer la réprobation de la communauté. De ce point de vue, c'est raté.

## OPINION

## Plein d'emplois dans les régions éloignées!

SYLVAIN MARTIN

Technicien météo, l'auteur a quitté Montréal il y a 30 ans pour s'établir à Chibougamau.

D'autres fermetures d'entreprises dans la couronne nord de Montréal, 1300 emplois perdus. Voilà un autre coup dur pour la région métropolitaine, qui n'en finit plus d'essuyer des *jabs* à gauche et à droite.

Mille trois cents chômeurs, ça ralentit une économie locale et régionale quand il faut les absorber rapidement.

Pourtant, pendant ce temps-là, à Baie-Comeau, à Sept-Îles, il manque de main-

**Les 1300 nouveaux chômeurs ne peuvent pas se plaindre en restant là, sans travail. Il manque de main-d'œuvre à Baie-Comeau, Chibougamau...**

d'œuvre! Dans le Nord-du-Québec, à Chibougamau, il manque aussi de travailleurs! Ce sont des emplois spécialisés, râleront certains. Mais le plus beau de l'affaire, c'est que la formation est offerte sur place.

Comme ce sont de nouveaux chômeurs, il existe un programme pour leur permettre de percevoir leur chèque de chômage et d'aller étudier pendant les 6, 9 ou 12 mois que le cours prendra. Par la suite, un emploi, payant, les attend.

Un emploi qui commence de 40 000\$ à 60 000\$ par année! Certaines personnes seront horrifiées de s'exiler si loin.... Baie-Comeau est à sept heures de route de

Montréal; Sept-Îles, à peine huit heures; Chibougamau, sept heures.

On y trouve les mêmes émissions de télé, la même musique, les mêmes films, la même langue!

L'éducation est comparable à ce qui se donne à Montréal et il y a même des cégeps!

Les files d'attente dans les hôpitaux sont moins longues...

Le prix des maisons y est nettement plus bas que dans la couronne nord de Montréal, et elles sont aussi luxueuses. Les embouteillages sont inexistantes et la vie communautaire agréable.

Entourés de lacs et de forêts, les gens peuvent avoir un chalet, près d'une plage, et profiter du calme des environs.

Grâce aux salaires plus qu'intéressants, les anciens chômeurs auront plus de pouvoir d'achat pour voyager, se rendre à Montréal, voir la parenté et participer aux activités culturelles ou sportives. Et surtout, découvrir autre chose.

C'est une dure épreuve que de perdre son emploi. Les 1300 nouveaux chômeurs ne peuvent pas se plaindre en restant là, sans travail. Il y a du travail ailleurs au Québec. Suffit d'élargir ses horizons et d'oser aller se faire une vie riche, dans tous les sens du mot.

Profitez de votre premier chèque de chômage pour aller visiter ces trois villes. Vous y trouverez un emploi payant. De plus, les frais de déménagement sont remboursés par le gouvernement et, à Chibougamau, entre autres, il y a une prime d'éloignement qui permet d'économiser un peu d'impôt...

Prenez-vous en main et dénichez-vous un travail stimulant, lucratif... et découvrez le Québec!

## AVERTISSEMENT DE CHALEUR ACCABLANTE



DROITS RÉSERVÉS / serge.chapleau@lapresse.ca

## CYBERPRESSE.CA/PLACE-PUBLIQUE

LE BLOGUE DE L'ÉDITO

**La mort d'Allende**  
 PAR MARIO ROY

PHOTO ARCHIVES REUTERS



## QUESTION DU JOUR

**Croyez-vous que Rupert Murdoch dit la vérité quand il affirme qu'il ignorait les écoutes illégales de ses journalistes?**

- OUI > 14%
- NON > 75%
- JE NE SAIS PAS > 10%

Résultats à 21h: 11 124 répondants

## EXCLUSIF &gt; LES MAFIEUX DE L'OR BLOND

## OPINION

## Deux mythes pernicioeux

Le Québec ne dépend pas de la péréquation pour payer ses services publics, il perçoit plus d'impôts

JEAN-MARTIN AUSSANT



Député indépendant de Nicolet-Yamaska, l'auteur réagit à l'opinion de l'économiste Paul Daniel Muller intitulée «À quand des compromis?», publiée le 14 juillet.

Dans son texte, Paul Daniel Muller écrit sur l'endettement public. Bien que certains de ses constats soient valides, il y va au passage de deux affirmations qui sont tout simplement fausses: que le Québec vit au-dessus de ses moyens autonomes grâce à son appartenance au Canada et à la péréquation, et que le ratio d'endettement du Québec se compare à celui de la Grèce. Rectifions les faits pour démontrer ces deux mythes pernicioeux.

Tout d'abord, le Québec ne dépend pas de la péréquation pour se payer ses services publics. J'invite M. Muller à lire un document de 2011 produit par le ministère des Finances du Québec et qui s'intitule *Le point sur les transferts fédéraux*. Ce document démontre clairement que si le Québec offre davantage de services publics que ses voisins, ce n'est pas grâce à la péréquation, mais bien parce qu'il perçoit davantage d'impôts et de taxes que ses voisins.

C'est un choix que la société québécoise a fait et qui lui permet d'ailleurs d'afficher le plus bas taux de criminalité en Amérique, ainsi qu'une plus grande équité sociale

que chez nos voisins. Cette paix sociale vaut son pesant d'or, mais n'est pratiquement jamais prise en compte dans les classements de richesse relative dont nous gavent les *think tanks* néolibéraux (et qui sont malheureusement repris pour pousser les programmes économiques de certaines formations politiques fédéralistes comme le Parti libéral du Québec, l'ADQ et la coalition de François Legault).

Un faux argument de dépendance sert incidemment ces groupes fédéralistes en ce qu'il fait croire aux Québécois qu'ils ne seraient pas aussi riches sans la «charité» du Canada. La réalité est que si les Québécois récupéraient les milliards de dollars qu'ils engloutissent annuellement dans les

quoi. Le Québec n'est pas plus endetté que la moyenne des pays de l'OCDE, le regroupement des pays riches et développés, alors que la Grèce est en faillite technique.

Les marchés obligataires, qui sont le meilleur baromètre de la santé financière des gouvernements à travers les prix auxquels ces derniers peuvent emprunter, n'indiquent aucune inquiétude en ce qui a trait au Québec. On exige actuellement de notre gouvernement un taux d'environ 4% pour lui prêter sur 10 ans. Il en va tout autrement de la Grèce, dont les prix d'emprunt sur 10 ans approchent les 20%, et dont la courbe des rendements est inversée avec un taux de deux ans à plus de 30%, ce qui reflète fidèlement sa situation fiscale

**Le Québec n'est pas plus endetté que la moyenne des pays de l'OCDE, le regroupement des pays riches et développés, alors que la Grèce est en faillite technique.**

dédoublements de ministères provinciaux et fédéraux, dans des programmes fédéraux dont ils ne veulent pas et dans les empiètements inefficaces du fédéral au Québec, et surtout si tous ces impôts et taxes qu'ils envoient à Ottawa étaient plutôt concentrés sur le développement de leur propre économie, la fameuse péréquation canadienne s'avérerait rapidement stérile.

Quant à la prétention totalement loufoque de certains «économistes» à l'effet que le Québec et la Grèce feraient face au même péril fiscal, il faut cesser de dire n'importe

désespérée.

Oui, la gestion actuelle des finances publiques au Québec est déficiente et doit être corrigée au plus vite. Mais sombrer dans l'exagération pessimiste et en faisant des liens avec la tragédie grecque qui font en sorte de limiter l'enthousiasme des Québécois pour le projet national, c'est faire usage de malhonnêteté intellectuelle.

Deux référendums ont été perdus parce qu'on a fait peur aux Québécois avec des arguments économiques bancals, voire carrément faux. Il est temps que cesse le mensonge.

